

APRIL

S.A. au capital de 16 361 654 euros SIEGE SOCIAL : 114, boulevard Vivier-Merle 69487 LYON Cedex 03 R.C.S. : 377 994 553

> Rapport financier semestriel Semestre clos le 30 juin 2011

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 30 juin 2011 et est établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

Il a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 221-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.april.fr.

Sommaire

- I. Attestation du responsable
- II. Rapport semestriel d'activité
- III. Comptes complets du semestre écoulé présenté sous forme consolidée
- IV. Rapport des commissaires aux comptes

I. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lyon, le 31 août 2011

Monsieur Patrick PETITJEAN Directeur Général

II. Rapport semestriel d'activité

1. Chiffres clés et évènements importants survenus pendant le premier semestre 2011

Chiffres clés et commentaires sur l'activité :

En M€ (IFRS)	S1 2011	% du CA	S1 2010	% du CA	Evolution
CA consolidé	377,8		372,8		1,3%
Produits financiers nets	8,9	2,3%	10,9	2,9%	-18,5%
Résultat Opérationnel Courant	46,6	12,3%	52,5	14,1%	-11,3%
Résultat Opérationnel	46,2	12,2%	60,0	16,1%	-23,1%
Résultat Net part du Groupe	29,5	7,8%	40,5	10,9%	-27,3%

APRIL GROUP a enregistré au cours du premier semestre de l'exercice 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 377,8 M€, en hausse de 1,3% en publié et en baisse de 2,2% pro-forma (périmètre 2010 équivalent à celui de la clôture de la période en cours).

Le résultat opérationnel courant ressort à 46,6 M€, contre 52,5 M€ en 2010, soit une baisse de 1,8 points de CA, provenant principalement :

- de produits financiers nets en diminution, marqués par l'absence de plusvalues de cession et la dépréciation des lignes obligataires grecques longues en portefeuille;
- de difficultés ponctuelles rencontrées sur des marchés à l'étranger (Suisse et UK notamment).

Le résultat opérationnel s'établit à 46,2 M€, en baisse de 13,8 M€ sur un résultat opérationnel 2010 gonflé par 7,7 M€ de plus-values de cession.

Compte tenu d'une charge d'impôt plus normative qu'au S1/2010, le résultat net semestriel s'établit à 29,5 M€, soit une marge nette de 7,8 %, en baisse de 3,1 points de CA.

Le groupe a mené sur le semestre son programme tournant autour : de la poursuite de l'externalisation du portage de risques, de valorisation de l'identité de marque, de différenciation des offres de service, de développement de nos réseaux de distribution en mode multicanal et d'accentuation de l'internationalisation du groupe.

Marges par branche d'activité :

En millie	rs d'euros			30 juin 2011			
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES			249 436	133 029		-4 699	377 766
Dont	France Hors France		232 587 16 849	95 137 37 892		-4 699	323 025 54 741
Produits activités ordinaires			263 112	138 706	5 654	-11 414	396 059
Résultat opérationnel			43 838	6 276	-3 909		46 205
Dont	France		48 467	5 139	-3 909		49 698
	Hors France		-4 629	1 136			-3 492
Dont	Résultat financier		6 047	2 003	802		8 852
RESULTAT NET			26 120	2 910	437		29 467
En millie	rs d'euros			30 juin 2010			
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES			260 432	117 296		-4 917	372 811
Dont	France		239 556	98 190		-4 917	332 829
	Hors France		20 876	19 106			39 982
Produits activités ordinaires			273 862	123 831	4 382	-9 750	392 325
Résultat opérationnel			55 425	8 107	-3 486		60 046
Dont	France		57 456	6 773	-3 486		60 723
	Hors France		-2 011	1 334			-677
Dont	Résultat financier		7 010	3 597	253		10 860
RESULTAT NET		-359	33 196	4 551	3 147		40 535
En millie	rs d'euros			30 juin 2010 p	oroforma		
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES			260 464	130 595		-4 910	386 149

Santé-Prévoyance (France et International)

La branche Santé-Prévoyance affiche au premier semestre une baisse de 4,2% de son chiffre d'affaires, avec une décroissance des primes d'assurance (notamment en santé collective et primes ponctuelles en Italie) et des commissions de courtage stables.

Le résultat opérationnel de la branche est en baisse de 20,9%, à 43,8 M€, soit 17,6% du CA (-3,7 points). Les éléments principaux contribuant à cette dégradation sont :

- les difficultés ponctuelles de marché rencontrées en assurance de personnes en Suisse et au Royaume Uni dans un contexte d'évolution et de durcissement réglementaire
- la baisse de 1 M€ du résultat financier des compagnies

Dommages (France et International)

La branche d'activité Dommages enregistre au cours du semestre un chiffre d'affaires de 133 M€ en hausse publiée de 13,4%, conjuguant une baisse de 7% des primes d'assurance et des commissions de courtage en hausse de 25% (+6,2% pro forma).

Au regard d'un RO du S1 2010 de 8,1 M€, qui intégrait 7,7 M€ de plus-values de cession, le RO de 6,3 M€ au 30 juin 2011 fait ressortir une nette amélioration de la marge opérationnelle courante, provenant principalement de :

- la poursuite des effets de l'externalisation du portage de risques dommages
- La performance du modèle de courtage grossiste en approche hyperspécialiste, générant forte croissance et rentabilité
- L'amélioration des performances de la distribution directe en France

Evènements importants survenus pendant le premier semestre 2011

APRIL a acquis, le 18 avril 2011, 100% des titres du groupe Elco situé à Montréal au Canada. Le Groupe Elco est un courtier spécialisé dans les risques de dommages (assurance de camions, de la navigation de plaisance, d'habitation de haute valeur ou encore de l'assurance taxis, de véhicules récréatifs et de voitures de luxe) qui a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 10.5 M€ avec 80 salariés.

Cette acquisition permet à APRIL de se positionner comme le premier courtier grossiste de niches en assurances dommages au Canada.

Cette opération donne par ailleurs l'opportunité à APRIL de s'affirmer, au niveau international, comme un acteur de référence de l'assurance de la navigation de plaisance, le savoir-faire et les positions concurrentielles d'Elco dans ce domaine venant compléter les offres du groupe en France et en Italie.

2. Description de la situation financière au cours du premier semestre 2011 et perspectives

La progression de la situation financière du groupe au cours du premier semestre résulte principalement des effets du résultat de la période.

Une distribution de dividendes de 20 M€, approuvée par l'Assemblée Générale Mixte du 21 avril 2011 a par ailleurs été mise en paiement le lundi 2 mai 2011.

La négociation de nouvelles opérations de croissance externe en France et à l'international reste engagée. Toutefois, le groupe concentre ses ressources sur son recentrage sur son cœur de business model de courtier grossiste et à la concrétisation des projets de simplification des structures et l'amélioration de sa rentabilité.

Les principaux risques et incertitudes sont ceux attachés aux métiers de l'assurance. La gestion des risques financiers et d'assurance au sein du Groupe est présentée dans la note 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

3. Principales transactions entre parties liées

Les principales transactions passées avec les parties liées au Groupe sont présentées dans la note 8 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 30 juin 2011, aucune transaction avec les parties liées n'a d'influence significative sur la situation financière ou les résultats du Groupe.

III. Comptes complets du semestre écoulé présentés sous forme consolidée							



Etat du résultat global – Compte de résultat

RESULTAT 30 JUIN en milliers d'euros	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	4.1	377 766	372 811
Autres produits d'exploitation	5.1	9 441	8 654
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	5.2	8 852	10 860
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		396 059	392 325
Charges techniques d'assurance	5.3	-115 932	-129 869
Charges ou produits nets de cessions de réassurance	5.4	3 046	148
Autres achats et charges externes	5.5	-121 467	-106 512
Impôts, taxes		-10 911	-9 261
Charges de personnel	5.6	-88 045	-80 930
Dotations aux amortissements		-5 867	-5 165
Dotations aux provisions		-5 686	-4 118
Autres produits et charges d'exploitation		-4 620	-4 079
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		46 577	52 539
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	0
Autres produits et charges opérationnels	5.7	-372	7 507
RESULTAT OPERATIONNEL		46 205	60 046
Charges de financement		-26	-152
Quote-part dans les entreprises associées			
Charge d'impôt	5.8	-17 424	-18 814
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		28 755	41 080
Résultat après impôts des activités abandonnées	5.9	-204	-359
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		28 551	40 721
Intérêts minoritaires		-916	186
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		29 467	40 535
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION		0,71	1,01
RESULTAT DES ACTIVITES POURSUIVIES DILUE PAR ACTION		0,69	0,99
RESULTAT PAR ACTION	13	0,73	1,00
RESULTAT DILUE PAR ACTION	13	0,71	0,98
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		28 551	40 721
Profits et pertes résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger		-1 296	4 487
Profits et pertes relatifs à la réévaluation d'actifs financiers disponibles	à la	- 4 257	-632
vente		- 4 237	-032
Autres retraitements Impôts liés aux autres éléments du résultat global		1 153	623
Ajustements de reclassement		98	168
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT E	N	-4 302	4 646
CAPITAUX PROPRES			
RESULTAT GLOBAL TOTAL Part des intérêts minoritaires dans le résultat global total		24 249	45 367
Part des intérêts minoritaires dans le résultat global total Part du groupe dans le résultat global total		-867 25 116	402 44 965
. are an groupe dans to resultat grobal total		23 110	77 703



Etat de situation financière - Bilan Actif

ACTIF en milliers d'euros	Notes	30 juin 2011	31 décembre 2010
		Actif net	Actif net
Ecarts d'acquisition	6.1	220 769	202 111
Autres immobilisations incorporelles	6.2	27 244	29 232
Immobilisations corporelles	6.3	17 897	18 286
Immeubles de placement	6.4	193	195
Placements financiers	6.4	483 225	464 675
Placements représentant des contrats dont le risque financier est supporté par l'assuré			
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs financiers	6.9	135 047	126 324
Impôts différés actifs	6.5	8 214	7 284
Autres actifs	6.6	5 037	5 036
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		897 626	853 143
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	6.6	52 924	35 661
Créances nées d'opérations de cession en réassurance	6.6	54 175	45 307
Créances clients	6.6	413 084	116 462
Créances d'impôt exigibles	6.6	6 273	3 619
Autres créances	6.6	107 216	55 516
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.6/7.4	196 726	207 115
TOTAL ACTIFS COURANTS		830 398	463 680
SOUS TOTAL ACTIF		1 728 024	1 316 823
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	1.22		
TOTAL ACTIF		1 728 024	1 316 823



Etat de situation financière - Bilan Passif

PASSIF en milliers d'euros	Notes	30 juin 2011	31 décembre 2010
Capital social		16 362	16 358
Primes d'émission		12 839	12 683
Réserves consolidées		388 125	331 009
Résultat de la période		29 467	79 662
Ecart de conversion		-648	696
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		446 145	440 408
Intérêts minoritaires		1 588	3 260
TOTAL CAPITAUX PROPRES		447 733	443 668
Provisions techniques des contrats d'assurance	6.9	471 988	462 662
Provisions pour risques et charges	6.10	15 533	16 222
Impôts différés passifs	6.5	4 102	5 349
Dettes financières	6.11	5 999	6 374
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		497 622	490 607
Concours bancaires courants	6.12/7.4	18 859	20 175
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	6.12	55 429	14 229
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	6.12	50 057	50 794
Dettes d'exploitation	6.12	471 050	187 784
Dettes d'impôts exigibles	6.12	7 038	8 461
Autres dettes	6.12	180 236	101 105
TOTAL PASSIFS COURANTS		782 669	382 548
SOUS TOTAL PASSIF		1 728 024	1 316 823
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	1.22		
TOTAL PASSIF		1 728 024	1 316 823



Tableau de flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE en milliers d'euros	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		28 551	40 721
Résultat net des activités abandonnées		-204	-360
RESUTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		28 755	41 081
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie	7.1	9 430	1 501
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultats sur cessions et autres		385	-7 924
Capacité d'autofinancement	7.2	38 570	34 658
Variation du BFR lié à l'activité	7.3	20 708	34 083
Flux de trésorerie d'exploitation des activités abandonnées		-137	133 800
FLUX NETS LIES A L'ACTIVITE		59 141	202 541
Investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles		-8 894	-6 119
Investissements nets en placements financiers		-23 062	-15 819
Flux nets sur acquisitions de sociétés consolidées		-14 562	-5 374
Flux de trésorerie d'investissement des activités abandonnées		0	-126 958
FLUX NETS LIES AUX INVESTISSEMENTS		-46 518	-154 270
Augmentation de capital liée à l'exercice des stock-options		159	
Augmentation de capital liée aux minoritaires dans les sociétés intégrées			810
Acquisitions et cessions d'actions propres		-118	-184
Dividendes versés			
- aux actionnaires d'APRIL GROUP		-19 877	-17 853
- aux minoritaires des sociétés intégrées		-876	-832
Variation nette des emprunts		-357	-1 088
Flux de trésorerie de financement des activités abandonnées			
FLUX NETS DES OPERATIONS DE FINANCEMENT		-21 069	-19 147
Trésorerie des activités abandonnées		76	-6 720
Incidence des conversions		-702	1 623
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	7.4	-9 072	24 027



Etat de variation des capitaux propres consolidés

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto- détenus	Réserves et résultats consolidés	Total part Groupe	Minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES 01/01/2010	16 358	16 336	-11 445	375 580	396 829	2 937	399 766
Opérations sur capital						800	800
Paiements fondés sur des actions				484	484		484
Opérations sur titres auto-détenus			-184		-184		-184
Dividendes				-17 853	-17 853	-832	-18 685
Résultat global				44 965	44 965	402	45 367
Changement de méthode comptable							
Variation de périmètre				-7 088	-7 088	-17	-7 105
CAPITAUX PROPRES 30/06/2010	16 358	16 336	-11 629	396 088	417 153	3 290	420 443
CAPITAUX PROPRES 01/01/2011	16 358	16 336	-11 614	419 328	440 408	3 260	443 668
Opérations sur capital	4	155			159		159
Paiements fondés sur des actions				444	444		444
Opérations sur titres auto-détenus			-118		-118		-118
Dividendes				-19 877	-19 877	-876	-20 753
Résultat global				25 116	25 116	-867	24 249
Changement de méthode comptable							
Variation de périmètre				13	13	71	84
CAPITAUX PROPRES 30/06/2011	16 362	16 491	-11 732	425 024	446 145	1 588	447 733



Notes aux états financiers consolidés du 30 juin 2011

Note 1 -	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
Nоте 2 -	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE	26
Note 3 -	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	28
Note 4 -	INFORMATION SECTORIELLE	36
Note 5 -	NOTES SUR L'ETAT DU RESULTAT NET	43
Nоте 6 -	NOTES SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE	49
Nоте 7 -	NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	65
Note 8 -	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	66
Nоте 9 -	GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET D'ASSURANCE	67
Note 10 -	PAIEMENTS SUR BASE D'ACTIONS	76
Nоте 11 -	Investissements	77
Nоте 12 -	ENGAGEMENTS HORS BILAN	78
Nоте 13 -	RESULTAT NET ET DIVIDENDES	79
NOTE 14 -	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	79



Note 1 - Principes et méthodes comptables

1.1. Principes comptables généraux

1.1.1. Cadre général

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés d'APRIL sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes et amendements IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les règles comptables et les principes d'évaluation retenus pour l'établissement des états financiers au 30 juin 2011 sont ceux contenus dans les normes, amendements et interprétations du référentiel IFRS publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne au 30 juin 2011 et dont l'application est obligatoire à cette date.

1.1.2. Première application des IFRS

Les principes suivants ont été retenus lors de l'établissement du bilan d'ouverture et des états financiers 2004.

L'application des normes IFRS a été sans impact sur le périmètre de consolidation.

Les acquisitions antérieures à la date de transition n'ont pas été retraitées selon IFRS 3 « regroupement d'entreprises ».

Les engagements de rachat des parts des minoritaires de certaines filiales du Groupe n'ont pas été retraités lors de la première publication du bilan d'ouverture, compte tenu de l'impact non significatif sur les comptes des engagements.

Les immobilisations corporelles et incorporelles n'ont pas été réévaluées et ont été maintenues au coût historique.

Les actifs et les passifs reconnus en normes françaises et qui ne répondaient pas aux définitions ou critères du référentiel IFRS ont été éliminés en contrepartie des capitaux propres.

Tous les actifs et les passifs qui répondaient aux définitions et critères du référentiel IFRS ont été comptabilisés, y compris ceux qui n'apparaissaient pas en normes françaises.

Les amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition comptabilisés avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités. Les parts de marché ne répondant pas aux définitions et critères de reconnaissance des actifs selon les normes IFRS, elles ont été reclassées en écarts d'acquisition pour leur valeur nette de dépréciation à compter du 1er janvier 2004. Les écarts d'acquisition n'ont pas été amortis mais ont fait l'objet de tests



de valeur au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004 dans le cadre de l'établissement des comptes IFRS.

Les placements financiers ont été évalués en juste valeur.

Le retraitement correspondant à la juste valeur des placements financiers de la société Axéria, consolidée à 65 % au 31 décembre 2003 et à 100 % au 31 décembre 2004, a été traité en totalité en part du Groupe.

Le chiffre d'affaires de l'activité assurance voyage est retraité afin de ne retenir que la partie des commissions acquises. Le chiffre d'affaires et les charges externes ont été diminués de la partie des primes d'assurances comptabilisée en produits et en charges dans le référentiel antérieur.

Les états financiers ont été reclassés selon les normes IFRS et notamment IFRS 4 pour les rubriques liées aux activités d'assurance :

- la rubrique « placements des activités d'assurance » contient les placements admis en représentation des provisions techniques des compagnies d'assurances incluses dans le périmètre de consolidation : immobilier de placement, placements financiers, instruments dérivés,
- les créances et les dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance ont été présentées sur des lignes distinctes du bilan,
- les provisions techniques ont été comptabilisées brutes de réassurance au passif du bilan sur une ligne distincte des autres natures de provisions,
- la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques ont été comptabilisées à l'actif du bilan,
- les charges techniques des compagnies d'assurance ont été distinguées des autres natures de charge : sinistres payés, commissions versées aux apporteurs, frais accessoires, variation des provisions techniques brutes de réassurance,
- le résultat de réassurance «charges ou produits nets des cessions en réassurance » apparaît sur une ligne distincte qui reprend les éléments suivants : primes cédées en charges, sinistres cédés en produits, commissions de réassurance reçues en produits, variation des provisions cédées en charges ou en produits selon le sens du solde net.

Les créances et dettes d'impôt ont été scindées entre créances et dettes exigibles et créances et dettes différées.

Les frais d'établissement, les charges à répartir et à étaler ont été annulés en contrepartie des capitaux propres.

Les avantages octroyés aux salariés et dirigeants du Groupe au titre des options de souscription d'action ont été comptabilisés conformément à la norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions ».



1.1.3. Nouvelles normes IFRS

Au 30 juin 2011, APRIL applique la révision de la norme IAS 24 « Informations relatives aux parties liées » adoptée par le règlement CE n° 632/2010 du 19 juillet 2010.

Par ailleurs, APRIL applique les amendements apportés aux IFRS lors de la publication des améliorations annuelles (2008-2010) qui ont été adoptés par le règlement CE $n^{\circ}149/2011$ du 18 février 2011 :

- IFRS 1 "Première adoption des IFRS"
- IFRS 3 "Regroupement d'entreprises"
- IFRS 7 "Instruments financiers: informations à fournir"
- IAS 1 "Présentation des états financiers"
- IAS 27 "Etats financiers consolidés et individuels"
- IAS 34 "Information financière intermédiaire"
- IFRIC 13 "Programmes de fidélisation de la clientèle"

Il convient de rappeler qu'APRIL avait appliqué par anticipation au 31 décembre 2010 l'amendement à IAS 32, « Classement des droits de souscriptions émis » adoptée par le règlement CE n° 1293/2009 du 23 décembre 2009.

1.1.4. Application par anticipation des normes adoptées par l'IASB non encore approuvées par la CE

APRIL a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. APRIL n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses comptes.

Par ailleurs, le groupe ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, aient une incidence significative sur les états financiers des prochains exercices.

1.1.5. Changement de méthode comptable

L'application des normes et interprétations citées aux paragraphes 1.1.2 et 1.1.3. n'a pas d'effet significatif sur les états financiers au 30 juin 2011.

1.2. Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles APRIL exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles APRIL exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les entités sur lesquelles APRIL exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.



Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées en raison de leur taille réduite. Les titres de ces sociétés sont inscrits dans les titres de participation. La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Les comptes individuels incorporés dans les comptes consolidés sont établis à la date de clôture des comptes consolidés.

Les transactions internes au Groupe, les comptes réciproques de l'état de situation financière ainsi que les profits internes et distributions de résultats ont été éliminés.

1.3. Conversion des états financiers et des transactions en devises

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis en monnaie locale, qui correspond pour toutes les sociétés du Groupe à la monnaie de fonctionnement.

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice, à l'exception des composantes des capitaux propres.

Les postes du résultat global sont convertis au cours de change moyen de la période. Les autres postes des capitaux propres sont convertis au cours historique.

Les mouvements des écarts de conversion résultant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

Les écarts d'acquisition sur des filiales étrangères sont constatés dans la devise de la filiale.

Les transactions portant sur des éléments monétaires réalisées par les sociétés du Groupe dans une monnaie autre que leur monnaie de présentation sont comptabilisées initialement au cours du jour de la transaction.

Les écarts de change entre le cours de la transaction et le cours du règlement, ou entre le cours de transaction et le cours de clôture, pour les transactions non dénouées à la clôture, sont constatés en résultat.

1.4. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS peut nécessiter de recourir à des estimations et de formuler des hypothèses qui déterminent certains montants inclus dans ces états financiers.

Les principales estimations portent sur la valorisation des écarts d'acquisition, la mise en œuvre des tests de dépréciations d'actifs et les provisions.



1.5. Dispositions spécifiques de présentation

La présentation des comptes consolidés adoptée par le Groupe est une présentation générale intégrant certains agrégats spécifiques à l'assurance afin de tenir compte des spécificités du Groupe APRIL.

Le Groupe APRIL est en effet un groupe de courtage en assurance qui possède également des compagnies d'assurance.

1.5.1. Présentation de l'état de situation financière

L'état de situation financière est présenté par ordre de liquidité croissante intégrant des agrégats spécifiques aux compagnies d'assurance :

- les placements financiers des activités d'assurance qui sont valorisés conformément aux normes IAS 32 et 39,
- les créances d'exploitation sont scindées pour faire apparaître les créances nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptées et les créances nées des opérations de cessions en réassurance,
- les dettes d'exploitation sont également scindées pour faire apparaître les dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance acceptées et les dettes nées des opérations de cessions en réassurance,
- les provisions techniques sont présentées pour leur montant brut de réassurance au passif avec la partie réassurée à l'actif dans le poste « part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et passifs financiers ».

1.5.2. Présentation de l'état du résultat global

Le résultat net est présenté par nature. Il reprend les propositions de la recommandation du CNC 2009-R.03 du 2 juillet 2009 et intègre des agrégats propres aux compagnies d'assurance :

- les charges techniques des contrats d'assurance (cf. note 1.8),
- le résultat de réassurance «charges ou produits nets des cessions en réassurance » (cf. note 1.9).

Les produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement correspondent aux revenus et aux résultats de cession des placements des compagnies d'assurance et de la trésorerie d'exploitation des activités de courtage. Ils comprennent également la variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur par le résultat. Etant directement liés aux activités et au modèle financier du Groupe APRIL, tant pour l'activité d'assurance que pour l'activité de courtage qui génèrent une trésorerie excédentaire, ils sont intégrés dans les « produits des activités ordinaires ».



Conformément à la norme IAS 1 révisée, le résultat global reprend le résultat net, ainsi que les éléments de résultat suivants comptabilisés directement en capitaux propres :

- les écarts de conversion,
- la variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente,
- les ajustements de reclassement et éventuels autres retraitements,
- l'impôt afférent à l'ensemble des retraitements précités.

1.6. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se constitue :

- des commissions d'acquisition qui rémunèrent l'apport d'affaires,
- des commissions de gestion qui rémunèrent la fonction administrative,
- des commissions de développement qui reposent sur les résultats techniques du portefeuille,
- des primes d'assurance brutes de réassurance,
- des primes d'acceptation,
- des prestations de service.

Les principes d'enregistrement et de reconnaissance du chiffre d'affaires sont les suivants :

Pour les commissions d'acquisition et de gestion : le chiffre d'affaires comprend la quotepart de commissions acquises de la période.

Pour les commissions de développement : leur comptabilisation est effectuée lors de l'exercice d'acquisition dans la mesure où elles sont évaluables de façon fiable. Dans le cas contraire, elles sont comptabilisées lors de leur encaissement.

Pour les primes liées aux contrats d'assurance, le chiffre d'affaires comprend les primes émises et à émettre acquises à la date de clôture des comptes, nettes d'annulation et brutes de réassurance.

Pour les prestations de service : le chiffre d'affaires est pris en compte à partir de la date de début de réalisation de la prestation. Les produits sont pris en compte au fur et à mesure de l'exécution de la prestation.

A la clôture de l'exercice, les commissions correspondant à la fraction non exécutée des contrats constituent un produit constaté d'avance.

1.7. Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement

Les produits financiers nets de charges regroupent l'ensemble des produits et charges financiers hors coût de l'endettement :

- les revenus financiers des placements des compagnies d'assurance,
- les revenus de placement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie,



- les charges financières liées à ces placements (dont les frais de gestion externes),
- les variations de valeur des placements évalués en juste valeur par contrepartie en résultat,
- les variations de mise en juste valeur des passifs financiers liés aux contrats d'investissement,
- les plus et moins values de cession nettes des dotations et des reprises de provision pour dépréciation.

Le coût de l'endettement correspond essentiellement aux charges financières sur fonds empruntés.

1.8. Charges techniques d'assurance

Les charges techniques d'assurance correspondent aux commissions versées aux apporteurs, aux sinistres payés aux assurés, aux frais accessoires et à la variation des provisions techniques brutes de réassurance.

Les frais par destination des compagnies d'assurance et des sociétés de réassurance sont ventilés par nature au sein de l'état du résultat global conformément au format retenu par le Groupe APRIL.

1.9. Charges ou produits nets des cessions de réassurance

Les charges ou produits nets des cessions en réassurance correspondent au solde net :

- des primes cédées, qui constituent des charges,
- des sinistres cédés, qui constituent des produits,
- des commissions de réassurance, qui constituent des produits,
- de la variation des provisions cédées, qui constituent des produits (dotation nette) ou des charges (reprise nette).

1.10. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges inhabituels, peu fréquents et significatifs définis par la recommandation CNC 2009-R.03 :

- les plus et moins values de cession d'actifs non courants incorporels et corporels,
- les dépréciations d'actifs non courants incorporels et corporels répondant à cette définition, sauf les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition,
- les charges de restructuration significatives,
- les provisions relatives à un litige majeur.

1.11. Résultat des activités abandonnées

Dans le cas d'un abandon d'activité représentant soit une ligne de métier, une zone géographique principale et distincte ou une filiale acquise uniquement dans l'optique de la



revendre, la contribution après impôt est comptabilisée sur une ligne particulière du compte de résultat. A des fins de comparabilité, les mêmes principes sont appliqués dans la présentation du compte de résultat des exercices précédents présenté dans la rubrique « impact sur le résultat des variations de périmètre ». Ce poste séparé comprend également la plus ou moins value après impôt enregistrée lors de la cession de l'activité à la date de la perte de son contrôle.

1.12. Ecarts d'acquisition

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 étant d'application prospective, les écarts d'acquisition ont été maintenus au bilan consolidé selon les anciennes règles applicables.

A compter du 1er janvier 2010, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition (hors frais d'acquisition) des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs nets à la date de prise de participation. Ces écarts d'acquisition constituent donc les écarts résiduels après affectation des éléments d'actif et de passif, évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Ces écarts sont calculés selon la méthode de l'acquisition conformément à la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, pour les acquisitions réalisées depuis la transition aux IFRS. Dans le cadre du bilan de transition, le groupe avait pris l'option de figer les écarts d'acquisition existant à cette date et de netter les valeurs brutes et amortissements.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Les écarts d'acquisition des sociétés acquises au cours de l'exercice pourront faire l'objet d'ajustements durant une période de 12 mois à compter de la date d'acquisition, si des informations complémentaires permettent d'obtenir une estimation plus précise des justes valeurs des actifs et passifs acquis. Au-delà les variations éventuelles seront constatées en résultat, y compris dans le cas des impôts différés. Les variations de compléments de prix sont constatées en résultat après la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat sur une ligne spécifique au cours de l'exercice d'acquisition.

Lors d'une prise de contrôle, le Groupe évalue les intérêts minoritaires soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif nette de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition. Dans tous les cas, l'impact du rachat de minoritaires après une prise de contrôle est constaté directement en réserves.

Le groupe a opté pour le maintien des règles antérieures concernant le traitement des puts sur minoritaires enregistrés antérieurement au 1^{er} janvier 2010 (cf. note 1.30).



Les écarts d'acquisition sont affectés à l'acquisition, en fonction des synergies attendues, aux unités génératrices de trésorerie, qui correspondent au plus petit niveau de suivi par la direction. En pratique, et au regard de l'organisation en place dans le Groupe, l'unité génératrice de trésorerie correspond selon les cas soit aux filiales, soit à des regroupements de filiales ayant des caractéristiques communes.

En application de la norme IAS 36, ils font l'objet de tests de valeur. Les modalités des tests de perte de valeur des unités génératrices de trésorerie sont détaillées au paragraphe 1.17.2.

1.13. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles acquises séparément telles que les logiciels ou les portefeuilles d'assurés.

Les immobilisations incorporelles résultant d'acquisition sont reconnues de manière séparée de l'écart d'acquisition lorsqu'elles sont identifiables, contrôlées par l'entreprise et qu'elles sont susceptibles de générer des avantages économiques futurs.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes et externes qui contribuent directement à la création ou l'amélioration des performances, sont comptabilisés en tant qu'actif pour autant qu'ils génèreront des avantages économiques futurs et qu'ils sont clairement identifiés.

Les autres coûts de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 n'a pas conduit à immobiliser de frais financiers.

Les immobilisations incorporelles sont classées en actifs à durée de vie finie ou indéfinie :

- les immobilisations à durée de vie finie sont amorties sur leur durée d'utilisation telle que définie ci-dessous ; néanmoins, ces immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'évènement particulier induisant un risque de perte de valeur (tel qu'énoncé dans la note 1.17) ;
- les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée de vie finie est calculé sur la base du coût d'acquisition ou de production et selon la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation. Cette dernière est révisée chaque année :

- En courtage, les portefeuilles d'assurés sont amortis proportionnellement à leur taux de renouvellement et sur un maximum de 10 ans.
- Les développements informatiques sont amortis sur une durée comprise entre un an et sept ans en fonction de la durée d'utilisation prévue.



1.14. Immobilisations corporelles (hors immeuble de placement)

Conformément à la norme IAS 16, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de création.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique et ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Le financement des immobilisations est essentiellement réalisé par autofinancement et il n'existe pas d'actif qui exige une longue période de préparation pour être utilisé ou vendu. En conséquence, aucun coût d'emprunt n'est incorporé au coût des actifs.

Les frais d'entretien et de réparation sont directement enregistrés en charges de l'exercice, à l'exception de ceux permettant une augmentation des performances de l'actif considéré ou de sa durée d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous la déduction le cas échéant de la valeur résiduelle. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée :

- les constructions sont amorties sur une durée maximale de 50 ans,
- les installations générales et les agencements sont amortis sur une durée maximale de 8 ans,
- le matériel de bureau est amorti sur une durée maximale de 5 ans,
- le matériel informatique est amorti sur une durée maximale de 3 ans,
- le mobilier de bureau est amorti sur une durée maximale de 5 ans.

1.15. Immobilier de placement

Conformément à la norme IAS 40, le Groupe a opté pour la valorisation de l'immobilier de placement selon la méthode des coûts amortis, c'est-à-dire en utilisant le coût historique diminué du cumul des amortissements.

1.16. Immobilisations en location financement

Conformément à la norme IAS 17 « Contrat de location », les immobilisations financées par des contrats de location financement figurent à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la juste valeur si elle est inférieure, lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. La dette associée est inscrite au passif de l'état de situation financière à la rubrique emprunts et dettes financières.

Elles sont amorties en fonction de leur durée d'utilité estimée prévue telle que définie cidessus.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition des contrats de financement sont des contrats de location simple. Ils ne sont pas immobilisés.



1.17. Pertes de valeur des actifs

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

1.17.1. Immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles à durée de vie finie:

Des tests de réalisation sont effectués lorsque des indices de pertes de valeur sont identifiés. Une perte de valeur est constatée en résultat lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. Les dépréciations sont reprises lorsque les indices de perte de valeur ont disparu.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux financiers futurs générés par l'actif.

1.17.2. Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et écarts d'acquisition :

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'unité génératrice de trésorerie est définie comme étant un ensemble homogène d'actifs à l'origine d'entrées et de sorties de trésorerie distinctes de celles d'autres groupes d'actifs.

Au regard de l'organisation en place dans le Groupe, l'unité génératrice de trésorerie correspond selon les cas soit aux filiales, soit à des regroupements de filiales ayant des caractéristiques communes.

La valeur d'utilité des actifs est définie en actualisant les flux futurs nets de trésorerie (DCF - Discounted Cash-Flows).

Ce test est réalisé obligatoirement :

- à chaque clôture annuelle des comptes ;
- en période intermédiaire, en cas d'identification d'indice de perte de valeur.

Les flux financiers issus des prévisions d'activité des cinq prochaines années sont actualisés en retenant les hypothèses suivantes :

- un taux sans risque déterminé par référence au taux des emprunts de l'Etat français,
- une prime de risque exigée par les investisseurs sur le marché des petites et moyennes capitalisations,
- un coefficient beta permettant de traduire le risque sectoriel,
- une prime de risque spécifique déterminée en fonction de l'activité de chaque filiale;

Au 31 décembre 2010, on avait abouti à un taux d'actualisation spécifique variant de 8,8% à 12,8% en fonction des taux définis ci-dessus. Ces taux n'ont pas été actualisés au 30 juin 2011 en l'absence de test de perte de valeur à cette même date.



Une valeur terminale est prise en compte en actualisant un flux normatif avec les hypothèses suivantes :

- taux d'actualisation : idem supra
- taux de croissance à l'infini défini à 2%, identique pour tous les secteurs.

Des tests de sensibilité sur le taux d'actualisation et sur le taux de croissance à l'infini (+/- 1% sur chacun des paramètres) sont également pratiqués.

Des dépréciations sont comptabilisées lorsque la valeur nette comptable des actifs affectés à l'UGT est supérieure à la valeur d'utilité ainsi déterminée. Dans ce cas, la perte de valeur est portée en diminution de la valeur comptable de ces actifs affectés à l'UGT dans l'ordre suivant : en priorité l'écart d'acquisition, puis les actifs incorporels, puis les autres actifs non courants, puis les actifs courants. Les dépréciations ne doivent pas conduire à rendre la valeur nette des actifs inférieure à leur valeur recouvrable propre.

La dépréciation correspondant aux écarts d'acquisition est irréversible (sauf écarts d'acquisition liés aux sociétés mises en équivalence) et ne pourra pas faire l'objet d'une reprise au cas où la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition redeviendrait à nouveau supérieure à sa valeur comptable.

1.18. Placements financiers

Les placements financiers comprennent essentiellement les placements des compagnies d'assurance et des sociétés de réassurance incluses dans le périmètre de consolidation.

Ils sont composés :

- d'actions, d'obligations, d'OPCVM actions ou d'OPCVM obligataires classés dans la catégorie des « actifs disponibles à la vente ». Ces placements financiers sont valorisés à leur juste valeur et les variations des gains et pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à leur cession. Lors de la vente, les ajustements de valeur sont comptabilisés en résultat;
- d'OPCVM de trésorerie classés dans la catégorie « titres détenus à des fins de transaction ». Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés directement en résultat.

Les OPCVM de trésorerie classés en placements des activités d'assurance ne sont pas détenus à plus de 20% du fait des contraintes de gestion mises en place par le Groupe.

Aucun actif financier n'est classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à leur échéance (HTM).

La juste valeur correspond à la valeur de marché des instruments financiers à la clôture de l'exercice

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, les instruments financiers sont présentés en trois catégories (cf. note 6.4.3), selon une hiérarchie de détermination de la juste valeur. La très grande majorité des instruments financiers détenus en portefeuille est cotée sur un marché officiel, réglementé ou assimilé. La juste valeur correspond alors au dernier



cours connu à la date de clôture de l'exercice ou à la dernière valeur liquidative publiée pour les OPCVM.

Dans quelques cas particuliers rares ou en l'absence de cotation, la juste valeur peut correspondre à une évaluation de l'émetteur ou réalisée par des contributeurs.

Comptabilisation:

Le Groupe comptabilise les actifs financiers dans ses comptes dès qu'il devient partie au contrat. La date de comptabilisation correspond à la date d'engagement des opérations. Les frais d'acquisition des placements financiers sont directement passés en charges au cours de l'exercice car ne représentant pas une valeur significative tant individuellement que dans leur ensemble.

Dépréciation :

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par le résultat font l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté.

Lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur significative ou prolongée, les dépréciations liées aux « actifs disponibles à la vente » sont constatées en résultat.

Une dépréciation des titres en moins-value depuis plus de 6 mois ou en moins-value de plus de 20% à la clôture est enregistrée pour les actions et OPCVM non consolidés classés en « actifs disponibles à la vente ». Le taux de 20% peut être porté à 30% en cas de volatilité significative des marchés. Le taux retenu en 2011 a été de 30%.

En ce qui concerne les instruments de dettes classés en « actifs disponibles à la vente », APRIL procède à une analyse des critères suivants afin d'identifier les indications objectives de perte de valeur :

- difficultés financières ou probabilité de faillite des émetteurs,
- défaut de paiement des intérêts ou du principal.

Le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable du titre concerné et son cours à la date d'arrêté. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés, en l'absence de valeur de marché, le montant de la dépréciation s'apprécie par rapport à la valeur d'utilité du titre. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction de critères financiers adaptés à la situation du titre concerné.

Ces pertes de valeur sont comptabilisées directement en résultat.

- Pour les instruments de dette: si la juste valeur de l'instrument augmente ultérieurement du fait d'évènements survenant après la dépréciation, la reprise s'effectue par le résultat.
- Pour les instruments de capitaux propres: les pertes de valeur constatées sur ces instruments ne sont reprises en résultat qu'à l'occasion de la cession dudit instrument.



1.19. Instruments financiers dérivés à terme et opérations de couverture

Aucun instrument financier dérivé à terme ni aucune opération de couverture n'est utilisé.

1.20. Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées

Les créances nées d'opérations d'assurance sont constituées de Primes Acquises Non Emises (PANE) ainsi que des primes émises non encaissées, déduction faite des annulations de primes.

Le montant des PANE est calculé à chaque clôture afin de rattacher à la période considérée les primes acquises à cette période.

1.21. Créances nées des opérations de cessions en réassurance

Les créances nées des opérations de cessions en réassurance sont constituées des sommes à recouvrer des réassureurs : sinistres en attente de remboursement et commissions à recevoir.

1.22. Actifs et passifs destinés à la vente

Cette catégorie comprend les actifs des activités destinées, avec une assurance suffisante, à être cédées dans les douze mois qui suivent. Les filiales destinées à être cédées demeurent dans le périmètre de consolidation jusqu'au jour où le groupe en perd le contrôle effectif. Les actifs et activités (actif et passifs) concernés sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Ils sont présentés au bilan dans des postes d'actifs et de passifs séparés. Les comptes de passifs (hormis les fonds propres) des filiales destinées à être cédées sont comptabilisés séparément au passif du bilan consolidé, sans compensation avec les actifs.

1.23. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les parts d'OPCVM de trésorerie autres que celles détenues par les compagnies d'assurance et les sociétés de réassurance enregistrées en placements financiers (cf. note 1.18).

Il s'agit de placements à très court terme, liquides, convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque faible de variation de valeur.

Les placements de trésorerie sont valorisés à leur juste valeur et les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement ».

La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de la période.



1.24. Créances clients

Les créances clients regroupent les appels de primes en attente de règlement émis par les sociétés de courtage du Groupe ainsi que des créances relatives aux prestations de services.

Les primes appelées ne sont comptabilisées qu'à la date d'effet de la prise de garantie et non à la date d'envoi des appels de primes lorsque celle-ci est antérieure.

Une provision pour dépréciation des comptes clients peut être comptabilisée pour la quote-part des commissions afférentes aux primes des assurés radiés pour non-paiement de prime.

Cette quote-part est calculée sur la base des résultats historiques obtenus sur les opérations de recouvrement contentieux effectuées sur ces assurés radiés.

1.25. Provisions techniques des contrats d'assurance

Les provisions techniques issues des compagnies d'assurance et des sociétés de réassurance sont comptabilisées brutes d'opérations de réassurance au passif de l'état de situation financière, la partie réassurée étant comptabilisée à l'actif dans la rubrique « part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques ». Ces provisions techniques sont déterminées sur des bases statistiques et actuarielles, conformément aux réglementations applicables dans chaque pays. Pour les compagnies françaises, les provisions sont basées sur le Code des assurances et en utilisant notamment les lois de maintien en incapacité et invalidité annexées à ce Code.

1.26. Tests de suffisance du passif pour les compagnies d'assurance du Groupe

Lors de chaque clôture, des tests de suffisance du passif sont réalisés au niveau de chaque compagnie d'assurance consolidée pour s'assurer du caractère suffisant des passifs d'assurance. Pour la réalisation de ces tests, les sociétés regroupent les contrats sur la base des critères communs en tenant compte de la manière dont ils ont été acquis, dont ils sont gérés et dont leur profitabilité est mesurée.

Toute insuffisance de provision est constatée en résultat. Dans le cas spécifique des contrats d'assurance non vie, une provision pour risques en cours est constituée pour les contrats dont les primes sont estimées insuffisantes pour couvrir les sinistres et frais de gestion futurs.

1.27. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés qui génèrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et que les sorties futures de trésorerie peuvent être estimées de manière fiable.



Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain découlant de litiges commerciaux, prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions pour risques et charges sont actualisées, le cas échéant, lorsque l'impact est significatif.

1.28. Engagements envers le personnel

Les avantages à court terme qui sont dus dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice sont comptabilisés au titre de la période au cours de laquelle les services ont été rendus par les membres du personnel et pour le montant que l'entreprise s'attend à payer.

Ces montants sont provisionnés dans les comptes sur une base non actualisée.

Les engagements du Groupe résultant de régimes à prestations définies sont déterminés en conformité avec la norme IAS 19. Les engagements du Groupe concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite non financés sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement du taux d'actualisation, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en résultat.

Le coût des services passés est pris directement en résultat dès lors que les droits à prestations sont acquis. Dans le cas contraire, ils sont amortis sur la durée moyenne estimée d'acquisition des droits.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite financés le sont via un contrat d'assurance sur la vie conclu avec la compagnie Axeria Vie, anciennement détenue par le Groupe APRIL (sortie du périmètre de consolidation fin décembre 2010).

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges, pour la partie nette de la juste valeur des fonds, et nette des coûts des services passés différés.

1.29. Passifs financiers

Les passifs financiers correspondent aux éléments suivants :

- soit à une obligation contractuelle de remettre à une autre entreprise de la trésorerie ou un autre actif financier,
- soit à un contrat qui sera ou qui pourra être dénoué en actions propres de l'entreprise,



- soit aux contrats d'investissement.

Le Groupe comptabilise les passifs financiers lorsqu'il devient partie au contrat c'est-àdire à la date d'engagement des opérations.

Les passifs financiers du Groupe sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti, à l'exception des engagements d'achats des intérêts minoritaires (cf. note 1.30) et des contrats d'investissement, car l'impact de l'utilisation de la méthode du coût amorti n'est pas significatif.

Les contrats d'investissement sont évalués à leur valeur de marché. Leur mise en juste valeur est comptabilisée directement en résultat.

1.30. Engagements d'achats des intérêts minoritaires

A l'occasion de la prise de contrôle de sociétés intégrées au périmètre de consolidation, APRIL ou ses filiales consolidées ont dans certains cas octroyé des engagements d'achat et des options de vente portant sur les quotes-parts de capital détenues par les actionnaires minoritaires de ces sociétés.

En ce qui concerne les engagements liés à des prises de contrôle antérieures au 1er janvier 2010, le Groupe a opté pour le maintien des traitements antérieurs. Ainsi la différence entre la juste valeur des passifs financiers et le montant des intérêts minoritaires annulés des capitaux propres, ainsi que toute variation ultérieure, sont comptabilisés en écart d'acquisition pour les engagements contractés avant le 1er janvier 2010.

En ce qui concerne les engagements liés à des prises de contrôle postérieures au 1er janvier 2010, APRIL comptabilise la différence entre la juste valeur des passifs financiers et le montant des intérêts minoritaires annulés des capitaux propres, ainsi que toute variation ultérieure, en diminution des capitaux propres (part du groupe).

Les formules d'évaluation des clauses de rachat des parts détenues par les actionnaires minoritaires des filiales consolidées sont basées sur les performances économiques de ces sociétés à la date d'exercice de l'option. Les formules utilisées dépendent des conditions de chaque pacte d'actionnaires, et retiennent généralement des critères de rentabilité et de développement.

Ces options sont généralement exerçables après un différé de plusieurs années et dans un intervalle de temps fixé dès l'acquisition.

Pour les engagements contractés avant le 1er janvier 2010, la méthode suivante était retenue :

- les engagements qui prenaient effet au cours des 3 années suivant la date d'établissement de la clôture ou de la situation intermédiaire étaient évalués et comptabilisés par APRIL,
- les engagements qui prenaient effet au-delà de cette période n'étaient pas comptabilisés mais présentés en note 12 Engagements hors bilan.

Pour les engagements liés à des prises de contrôle postérieures au 1er janvier 2010, les engagements seront désormais évalués et comptabilisés.



1.31. Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés dès l'apparition de différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux récupérables.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les impôts différés actifs sont constatés seulement si leur récupération est considérée comme probable. Ils ne sont pas actualisés.

La loi de finance 2010, votée le 30 décembre 2009, a remplacé la taxe professionnelle par 2 nouvelles contributions : la Cotisation Foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Le groupe APRIL a opté pour le maintien de la comptabilisation de la CVAE comme la CFE en charges opérationnelles.

1.32. Paiements en action

Les membres du personnel et les dirigeants du Groupe peuvent bénéficier d'options de souscription d'actions ou d'attribution gratuite d'actions.

Seuls les plans octroyés à partir du 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont concernés par l'application de la norme IFRS 2. Les plans antérieurs restent non évalués et ne sont pas comptabilisés.

La norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge correspondant au coût des services reçus par l'entreprise en contrepartie des options attribuées. Le montant de cette charge est déterminé par référence à la valeur de l'option de souscription à la date d'attribution (cette charge n'est pas réévaluée au cours de la vie de l'option). La date d'attribution correspond à la date d'octroi des options.

Pour chaque plan, la valeur de l'option a été déterminée à partir du modèle de Merton, considéré comme une référence par les intermédiaires de marché en matière de valorisation des options.

Le calcul intègre les paramètres suivants :

- le prix d'exercice,
- la durée d'acquisition,
- le prix actuel de l'action sous-jacente,
- la volatilité attendue,
- les dividendes attendus,
- le taux d'intérêt sans risque sur la durée d'acquisition.



La valeur de l'option est figée à la date d'attribution dans le cas de dénouement en actions. Elle est comptabilisée linéairement sur la durée d'acquisition des droits en tenant compte de la probabilité de présence des bénéficiaires à la date d'acquisition des droits. La probabilité de présence est mise à jour à chaque date de clôture, jusqu'à la date d'acquisition des droits.

Certaines options sont conditionnées à des objectifs de performance qui sont généralement des conditions cumulatives sur l'augmentation du chiffre d'affaires et la croissance de la marge brute de la société et/ou du pôle du bénéficiaire des stocks options, ces conditions étant à réaliser au plus tard à la clôture de l'année précédant l'attribution définitive des stocks options. Ces objectifs sont assimilés à des conditions d'acquisition. Ainsi, la valorisation de ces options intègre une probabilité d'atteinte de ces objectifs, mise à jour à chaque clôture, jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits.

Les attributions gratuites d'actions tiennent compte des conditions attachées à l'attribution et font l'objet d'un enregistrement linéaire entre la date d'attribution d'origine et la date d'acquisition définitive par les salariés, soit à l'issue d'une période de cinq ans, tout en intégrant la probabilité de présence des bénéficiaires à la date d'acquisition des droits.

Les avantages ainsi calculés tant pour les options que pour les attributions d'actions gratuites sont comptabilisés en charges de personnel en contrepartie des réserves consolidées.

Il n'existe pas d'autre paiement en actions au sein du Groupe.

1.33. Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Tout impact sur le résultat (frais, dépréciation, plus ou moins value de cession des actions propres) est directement imputé en réserves de sorte que les éventuelles plus ou moins values n'affectent pas le résultat de la période.

1.34. Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date de l'état de situation financière est ajustée, respectivement à la baisse et la hausse, lorsque des événements postérieurs à la clôture, mais en lien avec un fait générateur antérieur à la clôture, altèrent de manière significative les montants de l'état de situation financière. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration.

Les autres événements n'ayant pas d'incidence sur les comptes sont présentés dans les notes annexes.



Note 2 - Evènements significatifs de la période

2.1. Acquisitions de sociétés

Terre d'Entreprise

APRIL a procédé le 3 janvier 2011 à l'acquisition de 58,72% de Terre d'Entreprise, société de formation et de conseil en formation, travaillant en collaboration avec l'Université APRIL depuis plusieurs années.

Groupe ELCO

APRIL a procédé le 18 avril 2011 à l'acquisition de 100 % des titres du Groupe Elco, situé à Montréal au Canada. Cette opération est rétroactive au 1^{er} février 2011, date de la prise de contrôle effective. Spécialisé dans les risques de dommages, Elco développe une activité de courtier grossiste et de courtage direct, notamment dans les domaines de l'assurance de camions et de la navigation de plaisance.

2.2. Prises de participations complémentaires

April OGB

APRIL International a procédé le 21 mars 2011 au rachat de 30% des titres d'OGB, portant sa participation à 100%.

Filiales du groupe GDA

GDA Uruguay a procédé au rachat de :

- 12,5% des titres de Coris Colombia le 19 avril 2011, portant sa participation à 87,5%,
- 12,5% des titres de MIC Colombia le 19 avril 2011, portant sa participation à 87,5%.

Filiale du groupe SANO

SANO Concept Holding a procédé le 3 février 2011 au rachat de 20% des titres de Scorefive, portant sa participation à 76%.

2.3. Créations

APRIL a procédé à la création de 4 structures centralisatrices de coûts : GIE Levallois, GIE APRIL Ressources, GIE APRIL Digital et GIE Indemnisation.

2.4. Réorganisations

Fusion April Solutions Entreprises - Sogagia

La société April Solutions Entreprises a absorbé par voie de fusion la société Sogagia en date d'effet du 18 avril 2011. La société a ensuite été renommée Cetim.



Fusion Coris Zastupanje - CORIS d.o.o. Croatie

La société CORIS d.o.o. Croatie a absorbé par voie de fusion la société CORIS Zastupanje en date du 18 avril 2011.

Assurtis

L'activité du réseau de franchise Assurtis a été arrêtée. Au 30 juin 2011, seul le règlement du litige opposant la société à ses anciens franchisés occasionne des flux. Conformément à la norme IFRS 5, le compte de résultat est donc présenté sur une seule ligne « Résultat des activités abandonnées ».



Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1. Variations de périmètre

Les variations de périmètre entre le 31 décembre 2010 et le 30 juin 2011 sont les suivantes :

- consolidation par intégration globale de Terre d'Entreprise à compter du 1^{er} janvier 2011,
- consolidation par intégration globale des GIE Levallois, Ressources, Digital et Indemnisation à compter du 1^{er} janvier 2011,
- consolidation par intégration globale du groupe Elco à compter du 1^{er} février 2011.



Identification des entreprises consolidées

SOCIETE	SIEGE / N° IDENTIFICATION	% INTERET 2011	% CONTROLE 2011	METHODE DE CONSO 2011	% INTERET 2010	% CONTROLE 2010	METHODE DE CONSO 2010
APRIL (holding)	Lyon / 377 994 553	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère	Mère
7132352 CANADA	Montréal	100%	100%	IG	N/A	N/A	N/A
7731213 CANADA	Montréal	100%	100%	IG	N/A	N/A	N/A
ACTIVASSUR	Paris / 514 276 823	50%	50%	IP	50%	50%	IP
AHM	New York	100%	100%	IG	100%	100%	IG
AI DISTRIBUZIONE	Italie	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ALP PREVOYANCE	Lyon /338 399 439	66%	66%	IG	66%	66%	IG
AMC APRIL ASSET MANAGEMENT	Pointe-à-Pitre /438 072 746	100%	100%	IG	100%	100%	IG
(GIE) APRIL BRAND DEVELOPMENT	Lyon / 510 757 743 Lyon / 484 630 579	100% 100%	100% 100%	IG IG	100% 100%	100% 100%	IG IG
CENTER (GIE) APRIL CEE DEVELOPMENT	Budapest	80%	80%	IG	80%	80%	IG
APRIL CONSEILS	Lyon / 437 915 812	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL COURTAGE (GIE)	Lyon / 499 104 909	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL DEVELOPPEMENT IARD	Lyon / 503 518 839	100%	100%	IG	100%	100%	IG
(GIE) APRIL DIERREVI	Milan	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL DIGITAL (GIE)	Lyon / 530 118 694	100%	100%	IG	N/A	N/A	N/A
APRIL DOMMAGE	Lyon / 428 699 417	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ENTREPRISE	Paris / 343 817 219	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ENTREPRISE CREDIT	Lyon / 493 473 979	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ENTREPRISE EST	Strasbourg / 648 501 864	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ENTREPRISE ET COLLECTIVITES	Bergheim / 479 051 088	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ENTREPRISE IMMOBILIER	Lyon / 442 444 782	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ENTREPRISE PARIS	Saint Denis (93) / 722 069 226	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ENTREPRISE PREVOYANCE	Lyon / 493 481 816	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ENTREPRISE SAVOIE	Annecy / 377 974 555	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ENTREPRISE SERVICES AUTOMOBILES	Levallois Perret / 333 800 811	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ENTREPRISE LYON	Lyon / 950 398 131	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL FINANCIAL SERVICES	Munich	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL GAMMA	Lyon / 501 273 536	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL GENC	Istanbul	60%	60%	IG	60%	60%	IG
APRIL GROUP VIE EPARGNE	Lyon / 490 175 205	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL IBERIA	Madrid	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL INSURETY CORPORATE SERVICES	Bristol	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL INTERNATIONAL	Lyon / 423 412 808	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL INTERNATIONAL EXPAT	Paris / 309 707 727	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL INTERNATIONAL TRAVEL	Paris / 384 706 941	99,86%	99,86%	IG	99,86%	99,86%	IG
APRIL IRELAND	Ireland	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL ITALIE	Milan / CF 1286540153	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL MARINE	La Roche Sur Yon / 390 440 725	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL MEDIBROKER	Newcastle	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL MEDITERRANEAN	Malte / C 43042	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL MON ASSURANCE	Lyon / 350 379 251	100%	100%	IG	100%	100%	IG



SOCIETE	SIEGE / N° IDENTIFICATION	% INTERET 2011	% CONTROLE 2011	METHODE DE CONSO 2011	% INTERET 2010	% CONTROLE 2010	METHODE DE CONSO 2010
APRIL MOTO	Tours / 397 855 867	75%	75%	IG	75%	75%	IG
APRIL NORTH AMERICA	Montréal	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL OGB	Varsovie	100%	100%	IG	70%	70%	IG
APRIL OMEGA	Lyon / 501 273 734	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL PARTENAIRES	Fougères / 349 844 746	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL PCLS	Varsovie	100%	100%	IG	70%	100%	IG
APRIL PORTUGAL	Lisbonne / 508 540 887	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL PREVOYANCE SANTE	Lyon / 428 979 629	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL RESSOURCES (GIE)	Lyon / 529 521 478	100%	100%	IG	N/A	N/A	N/A
APRIL SANTE	Lyon / 388 138 398	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL SANTE PREVOYANCE	Lyon / 428 702 419	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL SIGMA	Lyon / 501 273 825	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL TECHNOLOGIES (GIE)	Lyon / 419 399 480	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	IG
APRIL UK	Bristol	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL VIE CONSEIL	Lyon / 501 273 502	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL WAF	Lyon / 501 273 403	100%	100%	IG	100%	100%	IG
APRIL YACHT	San Remo	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ARIS	Levallois Perret / 378 004 493	50%	50%	IG	50%	50%	IG
AS CONSEIL ET AUDIT	Saint Etienne / 483 528 691	49%	49%	IG	49%	49%	IG
ASPA (GIE)	Saint Denis (93) / 351 484 118	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ASSINCO CARAIBES	Baie Mahault (Réunion)/ 337 603	99,9%	99,9%	IG	99,9%	99,9%	IG
ASSINCO CARAIBES	286	·				•	
MARTINIQUE	Fort de France / 432 487 338 Saint Denis (Réunion) / 452 500	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ASSINCO O.I.	978	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ASSINCO O.I. (GIE)	Saint Denis (Réunion)	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ASSISTANCE CORIS SERBIE	Serbie	49%	100%	IG	49%	100%	IG
ASSISTANCE CORIS SLOVENIE	Slovénie	49%	49%	IG	49%	49%	IG
ASSISTANCE CORIS VARSOVIE	Varsovie	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ASSUR LONDRES	Paris / 778 149 922	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ASSURDOM	Le Port (Réunion) / 384 944 740	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ASSURTIS	Paris / 483 108 775	55%	55%	IP	55%	55%	IP
AXERIA IARD	Lyon / 352 893 200 Londres	100% 100%	100% 100%	IG IG	100% 100%	100% 100%	IG IG
AXERIA INSURANCE COMPANY AXERIA LIFE INTERNATIONAL	Malte	100%	100%	IG	100%	100%	IG
AXERIA PREVOYANCE	Lyon / 350 261 129	100%	100%	IG	100%	100%	IG
AXERIA RE	Malte / C 43228	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CANADA WORLDWIDE	Montréal	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CANASSUR	Lyon / 415 065 432	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CARISCO	Saint Denis (93) / 382 994 572	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CETIM	Lyon / 493 113 708	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CHATEAUDUN (GIE)	Paris / 479 390 841	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CICP	Paris / 479 784 407	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CORAM ADVANTAGE	Argentine	50%	50%	IG	50%	50%	IG
CORAM URUGUAY	Uruguay	100%	100%	IG	100%	100%	IG



SOCIETE	SIEGE / N° IDENTIFICATION	% INTERET 2011	% CONTROLE 2011	METHODE DE CONSO 2011	% INTERET 2010	% CONTROLE 2010	METHODE DE CONSO 2010
CORIS BELGIUM	Belgique	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CORIS BRASIL	Brésil	85%	85%	IG	85%	85%	IG
CORIS BULGARIA	Bulgarie	51%	51%	IG	51%	51%	IG
CORIS CHILE	Chili	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CORIS COLOMBIA	Colombie	87,5%	87,5%	IG	75%	75%	IG
CORIS d.o.o. CROATIE	Croatie	65,83%	100%	IG	65,83%	100%	IG
CORIS GUARD BIELORUSSIE	Biélorussie	70%	70%	IG	70%	70%	IG
CORIS HUNGARY	Hongrie	95%	95%	IG	95%	95%	IG
CORIS INTERNATIONAL	Paris / 342 640 422	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CORIS KIEV	Kiev	99,82%	99,82%	IG	99,82%	99,82%	IG
CORIS MOSCOU		100%	100%	IG	100%	100%	IG
	Moscou						IG IG
CORIS ROUMANIE	Roumanie	99,99%	99,99%	IG	99,99%	99,99%	
CORIS SUISSE S.A	Suisse	82%	82%	IG	82%	82%	IG
CORIS TLRE	Irlande 	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CORIS TURQUIE	Turquie 	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CORIS URUGUAY	Uruguay	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CORIS USA	Etats Unis	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CORIS VILNIUS	Vilnius	100%	100%	IG	100%	100%	IG
CORPORACION CORIS MEXICO	Mexique	98%	98%	IG	98%	98%	IG
CRS ARGENTINA	Argentine	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ESCAPADE	Sainte Croix (Canada)	60%	60%	IG	60%	60%	IG
FLEXITRANS	Perpignan / 499 808 566	69,3%	99%	IG	69,3%	99%	IG
GDA URUGUAY	Uruguay	100%	100%	IG	100%	100%	IG
GROUPE ASSURANCE ELCO	Montréal	100%	100%	IG	N/A	N/A	N/A
H&S ASSURANCES	Suisse Saint Denis (Réunion)/530 503	28,05%	51%	IG	28,05%	51%	IG
INDEMNISATION (GIE)	911	100%	100%	IG	N/A	N/A	N/A
INTER MAS	Perpignan / 494 392 681	70%	100%	IG	70%	100%	IG
JUDICIAL	Melun / 392 419 214	88%	88%	IG	88%	88%	IG
LE FRANCE	Paris / 422 630 707	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LE SPAIN	Madrid 	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LE TITLE GROUP LTD	Londres	100%	100%	IG	100%	100%	IG N/A
LEVALLOIS (GIE)	Nanterre / 531 455 228 Saint Denis (Réunion) / 310 863	100%	100%	IG	N/A	N/A	N/A
MANCINI ASSURANCES	501	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MARINE EXPERT	Montréal	100%	100%	IG	N/A	N/A	N/A
MARINE EXPERT CORP.	Montréal	100%	100%	IG	N/A	N/A	N/A
MARTINE SABLE ASSURANCES	Perpignan / 305 334 823	70%	100%	IG	70%	100%	IG
MAS HOLDING	Perpignan / 501 193 932	70%	70%	IG	70%	70%	IG
MEDBROKER	Pologne	70%	100%	IG	49%	70%	IG
MGR MUTANT	Lyon / 443 939 814	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MIC COLOMBIA	Colombie	87,5%	87,5%	IG	75%	75%	IG
MORAL CARAIBES	Pointe-à-Pitre / 390 397 172	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MUTASSUR	Saint Denis (Réunion) / 492 760 574	100%	100%	IG	100%	100%	IG
PAPILLON	Lyon / 505 160 432	100%	100%	IG	100%	100%	IG
REASSUR	Lyon / 505 159 855	100%	100%	IG	100%	100%	IG
REUNION ASSURANCES SUD	Saint Denis (Réunion) / 419 592	100%	100%	IG	100%	100%	IG
	290						
RISK	Perpignan / 502 855 588	70%	100%	IG	70%	100%	IG
SANO CONCEPT SANO CONCEPT DEUTSCHE	Lausanne	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SCHWEIZ	Lausanne	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SANO CONCEPT HOLDING	Lausanne	55%	55%	IG	55%	55%	IG



SOCIETE	SIEGE / N° IDENTIFICATION	% INTERET	% CONTROLE	METHODE DE CONSO	% INTERET	% CONTROLE	METHODE DE CONSO
		2011	2011	2011	2010	2010	2010
SANO CONCEPT INTERNATIONAL	Veyvet (Suisse)	27,5%	50%	IG	27,5%	50%	IG
SANO FRANCE	Lyon / 501 273 700	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SCORE CALL	Tunisie	54,45%	99%	IG	54,45%	99%	IG
SCORE LIFE	Lausanne	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SCORE LIFE DD CHABLAIS	Vevey (Suisse)	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SCORE LIFE DEUTSCHSCHWEIZ	Suisse	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SCORE LIFE NORD VAUDOIS	Suisse	28,05%	51%	IG	28,05%	51%	IG
SCOREFIVE	Lausanne	41,80%	76%	IG	30,80%	56%	IG
SI SCORE IMMO	Lausanne	55%	100%	IG	55%	100%	IG
SOCAFAC	Paris / 400 093 027	48.6%	50%	IP	48.6%	50%	IP
SOGESCAU	Paris / 331 368 290	97,2%	97,2%	IG	97,2%	97,2%	IG
SOLUCIA PJ	Lyon / 481 997 708	100%	100%	IG	100%	100%	IG
SOUSCRIPTEUR DE L EST	Montréal	100%	100%	IG	N/A	N/A	N/A
SUISSE CALL	Tunisie	54,45%	99%	IG	54,45%	99%	IG
TERRE D ENTREPRISES	Lyon	58,72%	58,72%	IG	N/A	N/A	N/A
UNIVERSITE APRIL	Lyon / Association	100%	100%	IG	100%	100%	IG
VISION BERATUNGS	Sierre (Suisse)	30,25%	55%	IG	30,25%	55%	IG
VISION CONSEIL	Sierre (Suisse)	29,76%	54,11%	IG	29,76%	54,11%	IG
WELCOME USA	Etats Unis	100%	100%	IG	100%	100%	IG

IG: Intégration globale / IP: Intégration proportionnelle / ME: Mise en équivalence /N/A: Non Applicable / NC: Non Consolidée



3.2. Filiales non consolidées

Conformément aux principes et méthodes comptables appliqués, les participations suivantes n'ont pas été consolidées : leur consolidation n'aurait pas d'incidence sur les états financiers consolidés.

DENOMINATION (date des états financiers) SIEGE SOCIAL	Capital Capitaux Propres Prêts et avances	% intérêt du groupe Dividendes	Val. brute titres (K€) Val nette titres (K€)	Chiffre d'affaires Résultat Exploit° Résultat Net
PROVENCALE DE PATRIMOINE (1)	49 K€	20%	10	129 K€
Le Pujol III - 13390 AURIOL	4 K€		0	-34 K€
				-45 K€
CLARIX Secura AG (31/12/10)	100 KCHF	100%	104	367 KCHF
Laurenzenvorstadt 11 - 5000 AARAU - Suisse	161 KCHF		89	14 KCHF
				-29 KCHF
APRIL RISK Solutions	200 KBGN	50,4%	60	Non applicable
SOFIA - Bulgarie	200 KBGN		0	
TOTAL BRUT / NET			174 / 89	
(4) = (

⁽¹⁾ Dernières données disponibles

La plus grande partie de la trésorerie des sociétés du Groupe est placée dans le FCP APRIL TRESORERIE, code ISIN FR0010046789. Seules les sociétés du Groupe APRIL détiennent des parts d'APRIL TRESORERIE.

Cet OPCVM ne contient aucune dette et est principalement investi dans des OPCVM non dédiés sans jamais en détenir une part significative ni influer sur leur gestion.

En conséquence, APRIL TRESORERIE est consolidé par sa mise en juste valeur par le résultat dans les comptes consolidés. La valorisation de ce FCP est quotidienne et son degré de liquidité est total.

Ce FCP est classé en « Trésorerie et équivalent de trésorerie ».



3.3. Impact sur le résultat des variations de périmètre

L'état du résultat net présenté ci-dessous est établi afin de mesurer l'impact des acquisitions de la période sur un exercice complet. Il ne constitue pas un état du résultat global pro forma répondant aux règles de franchissement de seuils tels que défini par l'article 222-2 du règlement général de l'AMF.

L'état du résultat net retraité prend en compte l'impact de l'acquisition du groupe Elco (ainsi que celui de Terre d'Entreprise, non significatif).

Par ailleurs, afin de mesurer l'impact du reclassement de la société Assurtis en activité abandonnée dans les comptes consolidés, un état du résultat net au 30 juin 2010 présentant le reclassement d'Assurtis en résultat des activités abandonnées est présenté ci-après.



Etat du résultat global au 30 juin 2011

RESULTAT En milliers d'euros	30 juin 2010 Reclassement des activités abandonnées	30 juin 2011	Ajustements liés à l'effet année pleine des entrantes	30 juin 2011 corrigé
CHIFFRE D'AFFAIRES	372 397	377 766	665	378 431
Autres produits d'exploitation	8 640	9 441	0	9 441
Produits financiers nets de charges hors coût de l'endettement	10 879	8 852	-30	8 822
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	391 916	396 059	635	396 694
Charges techniques des contrats d'assurance	-129 869	-115 932	0	-115 932
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	148	3 046	0	3 046
Autres achats et charges externes	-106 004	-121 467	-472	-121 939
Impôts et taxes	-9 203	-10 911	0	-10 911
Charges de personnel	-80 703	-88 045	-222	-88 267
Dotation aux amortissements	-5 163	-5 867	-165	-6 032
Dotation aux provisions	-3 757	-5 686	0	-5 686
Autres produits et charges opérationnels courants	-3 787	-4 620	-8	-4 628
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	53 578	46 577	-232	46 345
Variation de valeur des écarts d'acquisition	0		0	0
Autres produits et charges opérationnels	7 507	-372	0	-372
RESULTAT OPERATIONNEL	61 085	46 205	-232	45 973
Charge de financement	-152	-26	0	-26
Quote-part dans les entreprises associées			0	0
Impôts sur les résultats	-18 814	-17 424	30	-17 394
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES	42 119	28 755	-202	28 553
Résultat des activités abandonnées	-1 398	-204	0	-204
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	40 721	28 551	-202	28 349
Intérêts minoritaires	186	-916	0	-916
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	40 535	29 467	-202	29 265
RESULTAT PAR ACTION	1,00	0,73		0,72
RESULTAT DILUE PAR ACTION	0,98	0,71		0,70



Note 4 - Information sectorielle

Pour identifier les secteurs opérationnels, le management a retenu les branches d'assurance dans lesquelles le Groupe APRIL exerce ses activités.

Il en résulte quatre secteurs opérationnels représentatifs des métiers du Groupe:

- assurance santé et prévoyance de personnes ou secteur « Santé »,
- assurance dommage aux biens et de responsabilité ou secteur « Dommages »,
- épargne, vie et capitalisation ou secteur « Epargne » (activité cédée à fin décembre 2010)
- secteur « Autres ».

Le reporting interne à destination du management ou du conseil d'administration est structuré selon les secteurs opérationnels retenus ci-dessus.

Le secteur Autres correspond principalement à la holding de pilotage du Groupe, à certains GIE internes et à un nombre limité de sociétés non encore actives.

Les zones géographiques, présentées conformément à la norme IFRS 8, correspondent à la France et au hors France. Elles sont caractéristiques de l'implantation géographique du Groupe et de sa stratégie de développement.

Le résultat sectoriel est déterminé selon les règles applicables dans les comptes consolidés.



4.1. Produits par secteurs opérationnels et par secteurs géographiques

En milli	ers d'euros					3	0 juin 2011
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES			249 436	133 029		-4 699	377 766
Dont	France		232 587	95 137		-4 699	323 025
	Hors France		16 849	37 892			54 741
Produits activités ordinaires			263 112	138 706	5 654	-11 414	396 059
Résultat opérationnel			43 838	6 276	-3 909		46 205
Dont	France		48 467	5 139	-3 909		49 698
	Hors France		-4 629	1 136			-3 492
Dont	Résultat financier		6 047	2 003	802		8 852
RESULTAT NET	-		26 120	2 910	437		29 467
En milli	ers d'euros					30	juin 2010
		Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES			260 432	117 296		-4 917	372 811
Dont	France		239 556	98 190		-4 917	332 829
	Hors France		20 876	19 106			39 982
Produits activités ordinaires			273 862	123 831	4 382	-9 750	392 325
Résultat opérationnel			55 425	8 107	-3 486		60 046
Dont	France		57 456	6 773	-3 486		60 723
	Hors France		-2 011	1 334			-677
Dont	Résultat financier		7 010	3 597	253		10 860
RESULTAT NET	-	-359	33 196	4 551	3 147		40 535



En milliers d'euros						30 juin 2011
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Primes acquises		94 093	39 612		-4 081	129 624
Commissions		153 054	80 143		-538	232 659
Prestations services		2 289	13 275		-80	15 484
CHIFFRE D'AFFAIRES		249 436	133 029		-4 699	377 766
En milliers d'euros						30 juin 2010
	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Primes acquises		105 116	42 591		-4 329	143 378
Commissions		153 333	65 265		-524	218 074
Prestations services		1 983	9 440		-64	11 359
CHIFFRE D'AFFAIRES		260 432	117 296		-4 917	372 811

Les primes d'assurance, en contribution Groupe, sont présentées nettes des commissions versées par les compagnies d'assurance aux sociétés de courtage du Groupe.

4.2. Actifs par secteurs opérationnels

						30 juin 2011
En milliers d'euros	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra- Groupe	Total
Ecarts d'acquisition		61 456	159 274	39		220 769
Immobilisations incorporelles et corporelles		26 475	17 505	1 161		45 141
Immeubles de placement			193			193
Placements financiers		340 760	142 465			483 225
Part des cessionnaires dans les provisions techniques		66 423	69 824		-1 200	135 047
Créances		488 929	168 866	52 395	-82 791	627 399
Trésorerie		71 046	87 058	38 622		196 726
Actifs détenus en vue de la vente						
ACTIFS SECTORIELS		1 055 089	645 185	92 217	-83 991	1 708 500
Actifs d'impôts						14 487
Actifs financiers						5 037
TOTAL ACTIF						1 728 024



					31 dé	cembre 2010
En milliers d'euros	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra- Groupe	Total
Ecarts d'acquisition		61 413	140 698			202 111
Immobilisations incorporelles		28 767	17 390	1 361		47 518
Immeubles de placement			195			195
Placements financiers		342 908	121 767			464 675
Part des cessionnaires dans les provisions techniques		68 253	59 519		-1 448	126 324
Créances		151 613	130 859	41 054	-70 580	252 946
Trésorerie		51 859	104 664	50 592		207 115
Actifs détenus en vue de la vente						
ACTIFS SECTORIELS		704 813	<i>575 092</i>	93 007	<i>-72 028</i>	1 300 884
Actifs d'impôts						10 903
Actifs financiers						5 036
TOTAL ACTIF						1 316 823

4.3. Passifs par secteurs opérationnels

					3	0 juin 2011
En milliers d'euros	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Provisions techniques		284 586	188 602		-1 200	471 988
Provisions risques et charges		2 784	12 659	90		15 533
Passifs financiers		13 765	19 504	827	-9 238	24 858
Dettes exploitation		339 725	133 688	1 179	-3 542	471 050
Autres passifs sectoriels		92 210	29 847		-16 572	105 485
Passifs détenus en vue de la						
vente						
PASSIFS SECTORIELS		733 070	384 300	2 096	-30 552	1 088 914
Autres passifs						180 237
Passifs d'impôts						11 140
Capitaux Propres						447 733
TOTAL PASSIF						1 728 024



					31 déce	mbre 2010
En milliers d'euros	Epargne	Santé Prévoyance	Dommages	Autres	Eliminations Intra-Groupe	Total
Provisions techniques		284 890	179 220		-1 448	462 662
Provisions risques et charges		3 713	12 481	28		16 222
Passifs financiers		12 070	31 009	84	-16 614	26 549
Dettes exploitations Autres passifs sectoriels Passifs détenus en vue de la vente		78 751 68 438	109 112 18 886	2 088	-2 167 -22 301	187 784 65 023
PASSIFS SECTORIELS		447 862	350 708	2 200	-42 530	758 240
Autres passifs						101 105
Passifs d'impôts						13 810
Capitaux Propres						443 668
TOTAL PASSIF						1 316 823

Les passifs financiers au 30 juin 2011 intègrent les montants résultant des engagements de rachat des minoritaires, soit 1 770 K€ pour la branche Dommages et 2 373 K€ pour la branche Santé Prévoyance.



4.4. Informations sectorielles sur les acquisitions de la période

En milliers d'euros	Total	Dommages	Autres
Produits des entités regroupées (1)	4 397	4 368	29
Résultats des entités regroupées (1)	-384	-395	11
Immobilizations incorporalles at corporalles	3 400	3 396	4
Immobilisations incorporelles et corporelles Immeubles de placement	3 400	3 390	4
Placements financiers			
Part des cessionnaires dans les provisions			
techniques			
Créances	12 600	12 521	79
ACTIFS SECTORIELS	16 000	15 917	83
Actifs d'impôts	783	780	3
Actifs financiers	1 741	1 740	1
Trésorerie	275	172	103
Actifs apportés aux dates d'acquisition	18 799	18 609	190
Capitaux Propres	-4 979	-5 102	123
Provisions techniques			
Provisions risques et charges			
Passifs financiers	77	77	0
Dettes exploitations	7 939	7 920	19
Autres passifs sectoriels	13 475	13 451	24
PASSIFS SECTORIELS	16 511	16 345	166
Autres passifs	1 651	1 650	1
Passifs d'impôts	636	613	23
Passifs apportés aux dates d'acquisition	18 799	18 609	190
Montant du résultat des entreprises acquises inclus dans le résultat de période	-182	-193	11

⁽¹⁾ Les produits et résultats sont estimés sur six mois, comme si la date d'acquisition pendant la période avait été l'ouverture de cette période.



4.5. Actifs par secteurs géographiques

				30 juin 2011
En milliers d'euros	France	Hors France	Eliminations Intra- Groupe	Total
Ecarts d'acquisition	140 618	80 151		220 769
Immobilisations incorporelles et corporelles	40 440	4 700		45 141
Immeubles de placement	193			193
Placements financiers	477 310	5 916		483 225
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	127 272	7 775		135 047
Créances	568 011	80 777	-21 389	627 399
Trésorerie	159 878	36 848		196 726
Actifs détenus en vue de la vente				
ACTIFS SECTORIELS	1 513 722	216 167	-21 389	1 708 500
Actifs d'impôts				14 487
Actifs financiers				5 037
TOTAL ACTIF				1 728 024

				31 décembre 2010
En milliers d'euros	France	Hors France	Eliminations Intra- Groupe	Total
Ecarts d'acquisition	140 270	61 841		202 111
Immobilisations incorporelles et corporelles	43 009	4 509		47 518
Immeubles de placement	195			195
Placements financiers	459 150	5 525		464 675
Part des cessionnaires dans les provisions techniques	118 133	8 191		126 324
Créances	191 534	78 374	-16 962	252 946
Trésorerie	174 747	32 368		207 115
Actifs détenus en vue de la vente				
ACTIFS SECTORIELS	1 127 038	190 808	-16 962	1 300 844
Actifs d'impôts				10 903
Actifs financiers				5 036
TOTAL ACTIF				1 316 823



Note 5 - Notes sur l'état du résultat net

5.1. Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION En milliers d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
Production immobilisée	1 919	1 789
Subventions d'exploitation	30	20
Reprises de provisions sur actifs	2 236	2 290
Reprises de provisions pour risques et charges	2 491	1 775
Autres produits d'exploitation	2 765	2 780
TOTAL	9 441	8 654

5.2. Produits Financiers

5.2.1. Produits des actifs financiers nets de charges hors coût de l'endettement

PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES HORS COUT DE L'ENDETTEMENT En milliers d'euros	30 juin 201	1	30 juin 20	10
Issus des compagnies d'assurance du Groupe	6 788	77%	9 941	92%
Issus des autres activités	2 064	23%	919	8%
TOTAL	8 852		10 860	100%

Les produits financiers issus des autres activités correspondent aux produits générés par les placements de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des sociétés de courtage.



5.2.2. Produits des placements des compagnies d'assurance

PRODUITS DES PLACEMENTS DES COMPAGNIES D'ASSURANCES	Produ	its des placements	Plus ou moir	ns values de cession	Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la JV par résultat	Variation des provision	ns sur instruments financiers (2)	Résultat de	es placements
En milliers d'euros	2011	2010	2011	2010	2011 2010	2011	2010	2011	2010
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti									
Immobilier de placement comptabilisé à la valeur par résultat									
IMMOBILIER DE PLACEMENT									
Obligations détenues jusqu'à leur échéance									
Obligations disponibles à la vente (1)	6 969	5 801	-31	781				6 938	6 582
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)				-5 187		-475	7 680	-475	2 493
Obligations détenues à des fins de transaction									
Obligations non cotées (coût amorti)									
OBLIGATIONS	6 969	5 801	-31	-4 406		-475	7 680	6 463	9 075
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance									
OPCVM obligations disponibles à la vente (1)									
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)									
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction									
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)									
OPCVM OBLIGATIONS									
Actions disponibles à la vente (1)									
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)									
Actions détenues à des fins de transaction									
Titres de participation disponibles à la vente (1)									
ACTIONS									
OPCVM actions disponibles à la vente (1)			5	375	-39			5	336
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)									
OPCVM actions détenues à des fins de transaction									
OPCVM ACTIONS			5	375	-39			5	336
Autres actifs disponibles à la vente (1)	262	251	244	-27				506	224
Autres actifs comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)									
Autres actifs détenues à des fins de transaction	218	106	-39	758				179	864
AUTRES actifs (3)	480	357	205	731				685	1 088
PLACEMENTS FINANCIERS	7 449	6 158	179	-3 300	-39	-475	7 680	7 152	10 499
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture									
Instruments dérivés actifs dans une relation de couverture naturelle									
Autres instruments dérivés actifs									
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS									
Frais de gestion des placements	-36	-330						-36	-330
Autres (4)	-35	-229						-35	-229
PRODUITS DES ACTIFS FINANCIERS NETS DE CHARGES	7 378	5 599	179	-3 300	-39	-475	7 680	7 081	9 941

- (1) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat, que l'on retrouve dans la rubrique juste au dessous
- (2) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la rubrique juste au-dessous
- (3) Y compris OPCVM de trésorerie
- (4) Inclut notamment les prêts assurés, les créances de location financement et les autres prêts



5.3. Charges techniques d'assurance

CHARGES D'ASSURANCE En milliers d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
Frais accessoires	1 564	861
Variation des provisions techniques brutes de réassurance	11 823	11 392
Commissions versées par les compagnies	8 597	16 394
Sinistres payés	93 948	101 222
TOTAL	115 932	129 869

5.4. Charges ou produits nets de cessions de réassurance

CHARGES OU PRODUITS NETS DE CESSIONS DE		
REASSURANCE	30 juin 2011	30 juin 2010
En milliers d'euros		
Primes cédées	52 085	62 063
Variation des provisions pour sinistres à payer réassurés	-8 185	-10 452
Commissions de réassurance et frais accessoires cédés	-15 794	-21 790
Sinistres cédés	-31 152	-29 969
TOTAL	-3 046	-148

Les primes nettes, au regard des primes brutes des compagnies d'assurance avant élimination des commissions versées par les compagnies d'assurance aux sociétés de courtage du Groupe, évoluent de la façon suivante :

PRIMES NETTES En milliers d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
Primes brutes acquises avant élimination des commissions reversées aux sociétés de courtage du Groupe	190 892	208 520
Commissions versées aux sociétés de courtage du Groupe	-61 268	-65 142
TOTAL	129 624	143 378



5.5. Autres achats et charges externes

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES En milliers d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
Commissions de courtage versées aux intermédiaires	66 221	58 637
Affranchissement et téléphone	5 672	5 793
Loyers	9 327	9 611
Publicité	4 887	3 469
Personnel extérieur	4 434	3 122
Sous-traitance générale et informatique	6 824	3 361
Services extérieurs et divers	24 102	22 519
TOTAL	121 467	106 512

5.6. Personnel

CHARGES DE PERSONNEL En milliers d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
Salaires	58 454	53 318
Charges sociales	24 742	22 875
Participation et intéressement	4 405	4 253
Rémunérations sur base d'actions	444	484
TOTAL	88 045	80 930

Les modalités de paiement en actions sont détaillées dans la note 1.32.

Les effectifs du Groupe s'élèvent à 3 726 au 30 juin 2011 contre 3 787 à fin décembre 2010.

5.7. Autres produits et charges opérationnels

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS En milliers d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
Résultat de cession des immobilisations corporelles, incorporelles et financières	-401	-234
Résultat de cession des titres de participation	0	7 732
Autres	29	9
TOTAL	-372	7 507



5.8. Impôt

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays. Depuis le 1er janvier 2010, la société APRIL a renouvelé son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées à 95%.

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée dans la note 1.31.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%.

La loi sur le financement de la Sécurité Sociale n°99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû : pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.



5.8.1. Explication de la charge d'impôt consolidée

CHARGE D'IMPOT SUR LES RESULTATS DES SOCIETES INTEGREES En milliers d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
Impôts courants (impôts sur les bénéfices)	17 955	16 217
Impôts différés de la période	-531	2 597
TOTAL	17 424	18 814

L'application du régime de l'intégration fiscale a eu les effets suivants :

En milliers d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
Montant du Boni d'intégration fiscale	4 533	7 763

5.8.2. Analyse des différentiels de taux d'impôt applicables

Réconciliation entre le taux légal en France et le taux effectif d'impôt du résultat net consolidé	30 juin 2011
Taux d'impôt légal en France pour la période	33.33%
Contribution Additionnelle	1.05%
Différences permanentes et résultats déficitaires non activés	6.10%
Impact des taux d'impôts des sociétés étrangères	-2.75%
TAUX EFFECTIF D'IMPOT	37.73%

5.9. Résultat des activités abandonnées

RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES En milliers d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
Résultat généré par les activités abandonnées	-204	-359
Pertes de valeur		
Résultat de cession		
TOTAL	-204	-359



Note 6 - Notes sur l'état de situation financière

6.1. Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	Santé et Prévoyance	Dommage	Autres	Total
Valeur brute au 31 décembre 2010	61 807	150 759		212 566
Acquisitions / compléments de prix		20 141	39	20 180
Engagements de rachat de minoritaire	220	-349		-129
Cessions				
Ecarts de conversion	-177	-1 517		-1 694
VALEUR BRUTE AU 30 juin 2011	61 850	169 034	39	230 923
Dépréciations existantes au 31 décembre 2010	394	10 061		10 455
Variations de la période		-301		-301
DEPRECIATION AU 30 juin 2011	394	9 760	0	10 154
VALEUR NETTE 31 décembre 2010	61 413	140 698		202 111
VALEUR NETTE 30 juin 2011	61 456	159 274	39	220 769

L'ensemble des écarts d'acquisition enregistrés au cours de la période correspondent à la mise en œuvre de la méthode « goodwill partiel ».

Les écarts d'acquisition susceptibles d'être ajustés car relatifs à des acquisitions de moins de 12 mois et pour lesquelles nous sommes susceptibles d'obtenir des informations complémentaires quant à la juste valorisation des actifs et passifs acquis s'élèvent à 42 801 K€.

Les écarts d'acquisition résultant des engagements de rachat des minoritaires représentent 2 629 K€ au 30 juin 2011.

La méthode appliquée pour les tests de dépréciation est décrite en note 1.17.2. En l'absence d'identification d'indices de perte de valeur, aucun test n'a été réalisé au 30 juin 2011.



VARIATION DE LA PERTE DE VALEUR DES ECARTS D'ACQUISITION En milliers d'euros	30 juin 2011
PERTES DE VALEUR CUMULEES AU 31 décembre 2010	10 455
Augmentation des pertes de valeur	
Pertes de valeur enregistrées sur les acquisitions de la période	
Reprise de perte de valeur sur les cessions de la période	
Variation de change sur perte de valeur	-301
Autres variations	
PERTES DE VALEUR CUMULEES AU 30 juin 2011	10 154



6.2. Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Total
Valeur brute 31 décembre 2010	72 182
Investissements	6 012
Mouvements de périmètre	8 667
Ecarts de conversion	-250
Cessions	-5 079
VALEUR BRUTE 30 juin 2011	81 532
Amortissements 31 décembre 2010	42 950
Dotations	3 535
Mouvements de périmètre	8 516
Ecarts de conversion	-194
Reprises liées aux cessions	-519
AMORTISSEMENTS 30 juin 2011	54 288
Valeur Nette 31 décembre 2010	29 232
VALEUR NETTE 30 juin 2011	27 244

6.3. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Constructions & Installations techniques	Autres immobilisations Corporelles	Immobilisations en cours	Avances et acomptes	Total
VALEUR BRUTE 31/12/10	12 073	29 993	418	75	42 559
Investissements	219	1 811	655	23	2 708
Mouvements de périmètre	51	1 204			1 255
Ecarts de conversion	-90	-123	-2		-215
Cessions	-317	-801			-1 118
Reclassement	174	402	-509	-23	44
VALEUR BRUTE 30/06/11	12 110	32 486	562	75	45 233
AMORTISSEMENTS 31/12/10	5 194	19 079			24 273
Dotations	911	2 215			3 126
Mouvements périmètre	43	952			995
Ecarts de conversion	-69	-71			-140
Reprises	-198	-719			-917
AMORTISSEMENTS 30/06/11	5 880	21 456			27 337
VALEUR NETTE 31/12/10	6 879	10 914	418	75	18 286
VALEUR NETTE 30/06/11	6 230	11 030	562	75	17 897



6.4. Placements financiers

Les placements financiers sont évalués et comptabilisés conformément aux règles présentées dans la note 1.18.

6.4.1. Décomposition des placements financiers

En milliers d'euros	valeur	(4)	valeur	valeur	(4)	valeur
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat	193	193	0%	195	195	0%
IMMOBILIER DE PLACEMENT	193	193	0%	195	195	0%
Obligations détenues jusqu'à leur échéance						
Obligations disponibles à la vente (1)	331 865	334 308	69%	354 396	354 972	76%
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)	1 813	2 973	0%	140	140	0%
Obligations détenues à des fins de transaction						
Obligations non cotées (coût amorti)						
OBLIGATIONS	333 679	337 280	69%	354 536	355 112	76%
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance	27	19	0%	27	19	0%
OPCVM obligations disponibles à la vente (1) OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)	21	19	0%	21	19	0%
OPCVM obligations detenues à des fins de transaction						
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)						
OPCVM OBLIGATIONS	27	19	0%	27	19	0%
Actions disponibles à la vente (1)			070			070
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
Actions détenues à des fins de transaction						
Titres de participation disponibles à la vente (1)						
ACTIONS						
OPCVM actions disponibles à la vente (1)	30 280	27 430	6%	30 380	27 356	7%
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
OPCVM actions détenues à des fins de transaction						
OPCVM ACTIONS	30 280	27 430	6%	30 380	27 356	7%
Autres actifs disponibles à la vente (1)	21 262	20 246	4%	25 345	24 008	5%
Autres actifs comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)						
Autres actifs détenues à des fins de transaction	97 977	97 947	20%	54 387	54 372	12%
AUTRES actifs (3)	119 239	118 193	25%	79 732	78 380	17%
INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS	483 225	482 922	100%	464 675	460 868	100%
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture						
Instruments dérivés actifs dans une relation de couverture						
naturelle						
Autres instruments dérivés						
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS	<u> </u>		·			
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS						

- (1) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat, que l'on retrouve dans la ligne suivante du tableau
- (2) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la ligne suivante du tableau
- (3) Y compris OPCVM de trésorerie
- (4) Le coût historique s'entend net de provisions pour dépréciation (soit 2,7 millions d'euros au 30/06/2011)

Point sur l'exposition aux pays périphériques :

L'exposition aux dettes des pays dits périphériques de la zone Euro (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne et Italie) est faible et exposée dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	inf. à 1 an	inf à 2 ans	inf à 3 ans	inf à 4 ans	inf à 5 ans	sup. à 5 ans	Total Valeur de marché	% actifs
Grèce	3 113					4 009	7 122	1,5%
Irlande								0,0%
Portugal	1 298						1 298	0,3%
Espagne	1 029						1 029	0,2%
Italie	11 623			5 037	897	3 197	20 754	4,3%
TOTAL	17 063	0	0	5 037	897	7 206	30 203	6,2%

Total Valeur nette comptable	Total Nominal
8 416	11 900
1 298	1 300
1 030	1 000
20 943	21 170
31 687	35 370



Grèce: Les titres « Inf à 1 an » correspondent à des obligations arrivant à échéance en décembre 2011. Les titres « Sup à 5 ans » correspondent à hauteur de 1 755 K€ à une ligne 2018 qui a fait l'objet d'une provision pour porter leur valeur nette à 21% du nominal (535 K€) conformément aux modalités de Place relatives au second Plan d'aide et à hauteur de 2 254 K€ à des lignes 2024 et 2025 dont la valeur de marché est proche de la valeur comptable.

<u>Irlande</u>: Aucune exposition.

Espagne : La ligne arrive à échéance le 30/09/11.

Portugal : La ligne a été remboursée au cours du mois de juillet 2011.

Italie: Les lignes Italie 2015 et 2016 correspondant à la totalité des échéances « Inf à 4 ans » et « Inf à 5 ans » ont été cédées au cours du mois de juillet proche de leur prix de revient comptable.

6.4.2. Plus ou moins-values latentes sur placements financiers

		30 juir	n 2011			31 décem	bre 2010	
DECOMPOSITION DES PLACEMENTS FINANCIERS En milliers d'euros	Juste valeur	Coût historique (4)	Plus values latentes	Moins values latentes	Juste valeur	Coût historique (4)	Plus values latentes	Moins values latentes
Immobilier de placement comptabilisé au coût amorti Immobilier de placement comptabilisé à la juste valeur par résultat	193	193			195	195		
IMMOBILIER DE PLACEMENT	193	193			195	195		
Obligations détenues jusqu'à leur échéance								
Obligations disponibles à la vente (1)	331 865	334 308	4 123	-6 565	354 396	354 972	8 399	-8 976
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)	1 813	2 973		-1 159	140	140		
Obligations détenues à des fins de transaction								
Obligations non cotées (coût amorti)								
OBLIGATIONS	333 679	337 280	4 123	-7 724	354 536	355 112	8 399	-8 976
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance								
OPCVM obligations disponibles à la vente (1)	27	19	8		27	19	8	
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
OPCVM obligations détenues à des fins de transaction								
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)								
OPCVM OBLIGATIONS	27	19	8		27	19	8	
Actions disponibles à la vente (1)								
Actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
Actions détenues à des fins de transaction								
Titres de participation disponibles à la vente (1)								
ACTIONS								
OPCVM actions disponibles à la vente (1)	30 280	27 430	2 850		30 380	27 356	3 030	-6
OPCVM actions comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
OPCVM actions détenues à des fins de transaction								
OPCVM ACTIONS	30 280	27 430	2 850		30 380	27 356	3 030	-6
Autres actifs disponibles à la vente (1)	21 262	20 246	1 024	-8	25 345	24 008	1 337	-1
Autres actifs comptabilisées à la juste valeur par résultat (2)								
Autres actifs détenues à des fins de transaction	97 977	97 947	63	-33	54 387	54 372	15	
AUTRES actifs (3)	119 239	118 193	1 088	-41	79 732	78 380	1 352	-1
INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS	483 225	482 922	8 069	-7 766	464 675	460 868	12 789	-8 982
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture								
Instruments dérivés actifs dans une relation de couverture naturelle								
Autres instruments dérivés								
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS								
TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS	483 418	483 115	8 069	-7 766	464 870	461 063	12 789	-8 982
Dont instruments financiers actifs disponibles à la vente	385 686	385 413	8 005	-7 732	410 190	406 398	12 774	-8 982
Dont instruments financiers actifs détenus à des fins de transaction	97 977	97 947	63	-33	54 387	54 372	15	

- (1) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat, que l'on retrouve dans la ligne suivante du tableau
- (2) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la ligne suivante du tableau
- (3) Y compris OPCVM de trésorerie
- (4) Le coût historique s'entend net de provisions pour dépréciation (soit 2,7 millions d'euros au 30/06/2011)



6.4.3. Ventilation des placements financiers par catégorie

Valeur au bilan 30.06.2011	Total	en % du total
Valorisation niveau 1	480 180	99,4%
Valorisation niveau 2	3 045	0,6%
Valorisation niveau 3		
TOTAL	483 225	100,0%

Rappel 31.12.2010					
99,0%	460 130				
1,0%	4 545				
100,0%	464 675				

Valorisation niveau 1 : cours/prix cotés (non ajustés) issus de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Valorisation niveau 2 : données autres que les cours/prix cotés de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivant de prix);

Valorisation niveau 3 : données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (informations non observables).

Il n'y a pas eu de transfert significatif sur l'exercice entre le niveau 1 et le niveau 2.

6.4.4. Placements financiers comptabilisés en Juste Valeur

DECOMPOSITION DES PLACEMENTS FINANCIERS		Juste valeur mesurée par des données de marché		ée par des orisation	Total	
En milliers d'euros	30/06/11	31/12/10	30/06/11	31/12/10	30/06/11	31/12/10
Obligations	333 679	354 536			333 679	354 536
OPCVM obligations	27	27			27	27
Actions	504				504	
OPCVM actions	29 777	30 380			29 777	30 380
Autres actifs (1)	18 217	20 800	3 045	4 545	21 262	25 345
Prêts						
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE (2)	382 203	405 743	3 045	4 545	385 248	410 288
Immobilier de placement						

Obligations

Autres actifs

OPCVM obligations

Actions OPCVM actions Actions

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT (3)						
Obligations						
OPCVM obligations						
Actions						
OPCVM actions						
Autres actifs (1)	97 977	54 387			97 977	54 387
ACTIFS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION	97 977	54 387			97 977	54 387
TOTAL DI ACEMENTS FINANCIERS	480 180	460 130	3 045	4 545	483 225	464 675

- (1) Y compris OPCVM de trésorerie
- (2) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat
- (3) Hors titres détenus à des fins de transactions
- (4) Parts de SCPI/FCPI/OPCI valorisées à dire d'expert



6.5. Variation des soldes d'impôts différés de l'état de situation financière

6.5.1. Analyse de la variation des impôts différés nets par nature

VARIATION DES SOLDES D'IMPOTS DIFFERES En milliers d'euros	Solde au 31/12/2010	Résultat Capitaux propres		Résultat		Solde au 30/06/2011
Variations de juste valeur des titres classés en actifs disponibles à la vente	-881		1 078		197	
Engagement de retraite	460	-36			424	
Participation	1 445	-686			759	
Perte fiscale reportable	3 670	755		115	4 540	
Autres différences temporaires	-2 759	498	-68	521	-1 808	
IMPOTS DIFFERES NETS	1 935	531	1 010	636	4 112	

Le montant des IDA non activés s'élève à 10,6 M€ au 30 juin 2011.

6.5.2. Ventilation des impôts différés nets par échéance

Impôts différés nets par échéance au 30 juin 2011 <i>En milliers d'euros</i>	Moins d'un an	Plus d'un an
Variations de juste valeur des titres classés en actifs disponibles à la vente		197
Engagement de retraite		424
Participation	759	
Perte fiscale reportable		4 540
Autres différences temporaires		-1 808
IMPOTS DIFFERES NETS	759	3 353



6.6. Autres postes d'actif

6.6.1. Décomposition des créances

	30/06/2	2011	31/12/2010	
En milliers d'euros	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	52 924	52 924	35 661	35 661
Créances nées des opérations de cession de réassurance	54 175	54 175	45 307	45 307
Créances clients	413 084	413 084	116 462	116 462
Créance d'impôt exigible	6 273	6 273	3 619	3 619
Autres créances	107 216	107 216	55 516	55 516
TOTAL CREANCES	633 672	633 672	256 565	256 565

La juste valeur des actifs n'est pas significativement différente du coût historique du fait des échéances courtes et de la nature de ces actifs.

6.6.2. Ventilation par échéance des créances

		30/06/2011	
En milliers d'euros	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de cinq ans
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	52 924		
Créances nées des opérations de cession de réassurance	54 175		
Créances clients	413 084		
Créance d'impôt exigible	6 273		
Autres créances	107 216		
TOTAL CREANCES	633 672		

Les normes groupe imposent la dépréciation des créances en risque de recouvrement. Il n'existe donc pas de créance échue significative et non dépréciée au 30 juin 2011.



6.6.3. Décomposition des autres postes d'actifs

AUTRES CREANCES	30 juin 2	30 juin 2011		2010
En milliers d'euros	Valeur à l'actif	%	Valeur à l'actif	%
Comptes courants débiteurs	1 941	2%	2 426	4%
Débiteurs divers	47 933	45%	36 924	67%
Prov. Cpte courant et débiteurs divers	-1 153	-1%	-1 448	-3%
Charges constatées d'avance	58 495	54%	17 614	32%
TOTAL	107 216	100%	55 516	100%

AUTRES ACTIFS	30 juin	2011	31 décembre 2010		
En milliers d'euros Valeur à l'actif		%	Valeur à l'actif	%	
Prêts et Dépôts et cautionnements	4 546	91%	4 491	89%	
Intérêts et autres immobilisations financières	119	2%	167	3%	
Autres	372	7%	378	8%	
TOTAL	5 037	100%	5 036	100%	

	30 juin 2	2011	31 décembre 2010		
TRESORERIE	Valeur à l'actif	%	Valeur à l'actif	%	
Valeurs mobilières de placement	119 396	61%	118 684	57%	
Provision sur valeurs mobilières de placement	-6				
Disponibilités	77 336	39%	88 431	43%	
TOTAL	196 726	100%	207 115	100%	



6.7. Gestion du capital

Au 30 juin 2011, les éléments relevant de la gestion du capital de la société sont exclusivement ceux présentés dans l'état de variation des capitaux propres.

Les modifications du capital et des droits attachés aux titres qui le composent sont soumises aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

L'assemblée générale des actionnaires a autorisé la société à opérer au cours de l'exercice sur ses propres actions conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce en vue :

- d'assurer l'animation du marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité,
- de consentir des options d'achat aux salariés et/ou aux mandataires sociaux de la société et/ou de son Groupe,
- de remettre les titres en paiement ou échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre de l'autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société.

Les éléments d'information quantitatifs et qualitatifs permettant d'apprécier la gestion du capital au regard de la présente politique autorisée par l'assemblée générale, mais également de mesurer leur traduction comptable et la rémunération du capital, sont présentés au travers des notes 6.8, 10 et 13.

6.8. Actions propres

Il a été procédé au cours du premier semestre 2011 à l'achat total de 139 118 actions et à la vente de 131 622 actions. Ces opérations ont dégagé un profit de 15 503 € comptabilisée directement en variation des capitaux propres consolidés.

Au 30 juin 2011, la société APRIL détient 343 441 de ses propres actions acquises à un prix moyen de 33,49 €. Ces actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres pour un montant de 11 503 K€.



6.9. Provisions techniques des contrats d'assurance

	Epargn		Epargne Santé - Prévoyance		Dommages		Total Assurance	
En milliers d'euros	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Provisions mathématiques			70 027	69 162	1 000	3 815	71 027	72 976
Provisions pour primes non acquises			117	93	18 262	13 279	18 379	13 372
Provisions pour sinistres (1)			214 442	215 562	166 248	158 786	380 690	374 348
Provisions résultant des tests de recouvrabilité								
Provisions pour participation aux bénéfices								
Provisions pour risques en cours					1 892	1 892	1 892	1 892
Autres provisions				73				73
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES - CONTRATS D'ASSURANCE			284 586	284 890	187 402	177 771	471 988	462 662
Provisions mathématiques cédées			10 953	11 210			10 953	11 210
Provisions pour primes non acquises cédées					802	264	802	264
Provisions pour sinistres cédées (2)			54 271	55 595	69 021	59 255	123 292	114 850
Provisions résultant des tests de recouvrabilité cédées								
Provisions pour participation aux bénéfices								
Provisions pour risque en cours								
Autres provisions cédées								
PART DES CESSIONNAIRES ET RETROCESSIONNAIRES DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES - CONTRATS D'ASSURANCE			65 224	66 805	69 823	59 519	135 047	126 324
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES			219 362	218 085	117 579	118 253	336 941	336 338
(1) dont IBNR =			34 113	33 112	38 756	24 408	72 869	57 520
dont provisions pour frais de gestion			938	5 7 29	3 151	3 050	4 089	8 779
(2) dont IBNR =			24 474	29 138	22 443	12 275	46 917	41 413
dont provisions pour frais de gestion				1 599				1 599



6.9.1. Evolution des provisions techniques

• Evolution des valeurs brutes

	Epai	rgne	Santé prévoyance		Dommages		Dommages Total	
En milliers d'euros	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES A REGLER AU 1 ^{ER} JANVIER (1)			290 665	278 845	156 659	159 372	447 325	438 217
Charge de sinistre totale (2)			84 383	185 040	35 195	68 394	119 578	253 434
Paiements totaux (2) (3)			-90 790	-173 220	-24 395	-73 857	-115 185	-247 076
Variation du périmètre de consolidation						0.750		0.750
et changements de méthode comptable						2 750		2 750
Variations de change								
PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES			204 250	290 665	467.450	156 659	451 717	447 22E
A REGLER A FIN DE PERIODE			284 258	290 665	167 459	156 659	451 /1/	447 325

- (1) dont provisions mathématiques
- (2) sur exercice et antérieurs
- (3) à retrancher car inclus dans la charge de sinistre totale

• Evolution des parts des réassureurs :

En milliers d'euros	Epargne		Santé prévoyance		Dommages			Total
En millers a euros	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
PART DES REASSUREURS DANS								
LES PROVISIONS TECHNIQUES A			66 805	55 785	59 254	42 827	126 060	98 612
REGLER AU 1 ^{ER} JANVIER (1)								
Charge de sinistre totale (2)			40 746	65 847	21 987	35 425	62 733	101 272
Paiements totaux (2) (3)			-42 327	-54 826	-12 220	-18 998	-54 547	-73 823
Variation du périmètre de								
consolidation et changements de								
méthode comptable								
Variations de change								
PART DES REASSUREURS DANS								
LES PROVISIONS TECHNIQUES A			65 224	66 805	69 021	59 254	134 245	126 060
REGLER A FIN DE PERIODE								

- (1) dont provisions mathématiques
- (2) sur exercice et antérieurs
- (3) à retrancher car inclus dans la charge de sinistre totale



6.10. Provisions pour risques et charges

DETAIL DES PROVISIONS En milliers d'euros	31 décembre 2010	Variation de périmètre	Augmen- tation	Diminution	Ecart de conversion	30 juin 2011
Provisions litiges	3 126		551	-801		2 876
Provisions retraite	2 293		269	-954		1 608
Autres provisions risques et charges	10 803	431	1 121	-1 201	-105	11 049
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	16 222	431	1 941	-2 956	-105	15 533

Les provisions pour litiges correspondent essentiellement à des litiges nés dans le cadre des activités opérationnelles des sociétés du Groupe APRIL, dont aucun ne représente individuellement un montant significatif.

Les principales hypothèses actuarielles retenues en tant que normes du Groupe pour la détermination des provisions pour indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

taux d'actualisation : 3,3%
taux de revalorisation des salaires : 2%
taux d'inflation : 1,5%

Par ailleurs, les nouveaux paramètres induits par la réforme des retraites ont été intégrés dans le calcul des provisions.

Les autres provisions pour risques et charges couvrent principalement les risques liés à l'exploitation courante des sociétés du Groupe.



6.11. Passifs financiers

6.11.1. Décomposition des passifs financiers

DECOMPOSITION DES PASSIFS FINANCIERS	30 juin	2011	31 décembre 2010		
En milliers d'euros	Valeur	%	Valeur	%	
Lii iiiiileis u euros	au passif	70	au passif	70	
Dettes subordonnées					
Dettes représentées par des titres					
Emprunts auprès d'établissements de crédits	1 177	20%	1 450	23%	
Autres dettes financières	4 822	80%	4 924	77%	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES COMPTABILISEES AU	5 999	100%	6 374	100%	
COUT AMORTI	J 999	10070	0 3/4	10070	
Dettes subordonnées					
Dettes représentées par des titres					
Emprunts auprès des établissements de crédits					
Autres dettes financières					
EMPRUNTS ET DETTES COMPTABILISES A LA JUSTE VALEUR					
PAR RESULTAT					
Instruments dérivés incorporés sur contrats d'assurance					
Instruments dérivés passifs sujets à comptabilisation de					
couverture					
Autres instruments dérivés passifs					
INSTRUMENTS DERIVES PASSIFS					
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	5 999	100%	6 374	100%	

Les passifs financiers résultant des engagements de rachat des minoritaires figurent dans le poste « Autres dettes financières » et s'élèvent à 4 143 K€ au 30 juin 2011.

6.11.2. Ventilation par échéance des passifs financiers

Dont instruments financiers inscrits au passif détenus à des

fins de transaction

		30/06/2011	
En milliers d'euros	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de cinq ans
Dettes subordonnées			
Emprunts auprès d'établissements de crédits	319	858	
Autres dettes financières	3 819	1 003	
dont engagements de rachat des minoritaires	<i>3 767</i>	376	
TOTAL AUTRES PASSIFS	4 138	1 861	



6.12. Autres postes de passif

6.12.1. Décomposition des autres passifs

	30 juin 2011		31 décembre 2010	
DECOMPOSITION DES AUTRES PASSIFS en milliers d'euros	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	55 429	7%	14 229	4%
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	50 057	6%	50 794	14%
Dettes d'exploitation	471 050	62%	187 784	52%
Dettes d'impôts exigibles	7 038	1%	8 461	2%
Autres dettes	180 236	24%	101 105	28%
TOTAL AUTRES PASSIFS	763 810	100%	362 373	100%

6.12.2. Ventilation par échéance des autres passifs

		30/06/2011	
En milliers d'euros	Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de cinq ans
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	55 429		
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	50 057		
Dettes d'exploitation	469 696	1 354	
Dettes d'impôts exigibles	7 038		
Autres dettes	173 137	7 099	
TOTAL AUTRES PASSIFS	755 357	8 453	



6.12.3. Décomposition des autres postes de passifs

	30 juin 2011	31 décembre 2010
En milliers d'euros	Valeur au	Valeur au
	passif	passif
Concours bancaires courants	18 859	20 175

	30 juin	31 décembre 2010		
AUTRES DETTES	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Dettes sociales	34 970	19%	38 689	38%
Dettes fiscales (hors IS)	8 329	6%	7 727	8%
Comptes courants créditeurs	2 364	1%	1 507	2%
Dettes diverses	22 089	12%	26 676	26%
Produits constatés d'avance	112 483	62%	26 505	26%
Subventions d'investissement	1		1	
Total des autres dettes	180 236	100%	101 105	100%

	30 juin	30 juin 2011		re 2010
DETTES D'EXPLOITATION	Valeur au passif	%	Valeur au passif	%
Fournisseurs	432 950	92%	147 604	79%
Avances et acomptes reçus	37 807	8%	39 684	21%
Fournisseurs d'immobilisations	293		496	
Total des dettes d'exploitation	471 050	100%	187 784	100%

6.13. Instruments financiers dérivés à terme

Au 30 juin 2011, le Groupe APRIL ne possède aucun instrument financier dérivé à terme.



Note 7 - Notes sur le tableau de flux de trésorerie

7.1. Charges nettes sans effet sur la trésorerie

En milliers d'euros	30 juin 2011
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5 899
Variation des provisions pour sinistres	3 638
Variation des provisions techniques d'assurance Vie	
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-20
Variation de valeur des écarts d'acquisition	
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés	444
Impôts différés	-531
Charges nettes sans effet sur la trésorerie	9 430

7.2. Capacité d'Autofinancement

En milliers d'euros	30 juin 2011
Résultat net des activités poursuivies	28 755
Elimination des charges sans effets sur la trésorerie	9 430
Résultat sur cession et autres	385
Capacité d'autofinancement	38 570

7.3. Variation du BFR lié à l'activité

En milliers d'euros	30 juin 2011
Variation des créances et dettes nées des opérations d'assurance	19 590
Autres variations des créances et dettes	1 118
Variation du BFR lié à l'activité	20 708

7.4. Trésorerie

En milliers d'euros	Trésorerie à la clôture		Trésorerie à la clôture
	Etat de situation	Variation	Etat de situation
	financière 31/12/10		financière 30/06/11
Soldes bancaires	88 431	-11 095	77 336
Placements court terme	118 683	707	119 390
Concours bancaires courants	-20 175	1 316	-18 859
TOTAL	186 939	-9 072	177 867



Note 8 - Transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2011, la société mère ou l'une de ses filiales a réalisé les opérations suivantes avec les partenaires considérés comme « entreprises liées » (montants présentés > 50 K€):

			Charge /	Montant
	Nature du lien	Nature de la prestation	Produit	pour 2011
	Nature du lien	Nature de la prestation	pour le	En milliers
			Groupe	d'euros
EVOLEM et ses filiales	Dirigeant commun	Location Immobilière	Charge	2 137
KAELIA	Administrateur commun	Communication externe	Charge	691
CHATEAU DES BROYERS	Administrateur commun	Prestations de services	Charge	51
MUTUALP	Administrateur commun	Activité de courtage	Produit	921
CLARIX	Dirigeant commun	Prestations informatiques	Charge	136
HANNOVER Ré	Dirigeant & administrateur	Réassurance	Charge	2 774

^{* :} Evolem, actionnaire majoritaire d'APRIL, détient 62,26% du capital social au 30 juin 2011.

La fondation April Santé Equitable, créée à l'initiative de la société April Santé Prévoyance dans le but de promouvoir, développer et diffuser la santé pour tous, a obtenu des différentes filiales d'April un don de 150 K€ au cours du premier semestre 2011.



Note 9 - Gestion des risques financiers et d'assurance

9.1. Classification des risques selon IFRS 7 et IFRS 4

9.1.1. Risques financiers

La norme IFRS 7 reconnaît les catégories de risques financiers suivants :

- Risque de marché : ce risque se décompose en risque de change, risque de juste valeur des instruments financiers à taux fixe, risque de valeur des instruments côtés.
- Risque de crédit : il correspond au risque de défaut d'un émetteur ou contrepartie c'est-à-dire le risque pour un créancier de perdre définitivement sa créance dans la mesure ou le débiteur ne peut pas, même en liquidant l'ensemble de ses avoirs, rembourser la totalité de ses engagements.
- Risque de liquidité : c'est le risque de ne pas pouvoir vendre un instrument financier à une valeur proche de sa juste valeur. Il peut se traduire soit par une impossibilité effective de le vendre (absence de marché, de contrepartie acheteuse), soit par une décote dite d'illiquidité.
- Risque de cash flow lié aux taux d'intérêts : pour les instruments financiers à taux variables, les fluctuations des taux impliquent des variations sur les cash-flows futurs de la société.

9.1.2. Risque d'assurance

IFRS 4 prévoit que les contrats commercialisés par des compagnies d'assurance soient classés en contrats dits d'assurance et en contrats dits d'investissement. La norme IFRS 4 précise qu'un contrat est qualifié de contrat d'assurance s'il expose

la compagnie d'assurance à un risque d'assurance, qui correspond à un risque autre que financier pris en charge par l'assureur.

9.2. Courtage

9.2.1. Nature des risques associés au courtage

Les sociétés de courtage du Groupe sont exposées aux risques financiers présentés au paragraphe 9.1.1.

9.2.2. Gestion des risques associés au courtage

Le courtage permet au Groupe, à travers son modèle financier dont les flux de trésorerie génèrent un besoin en fonds de roulement négatif, de présenter un niveau d'endettement très faible, réduisant le volume des passifs financiers exposés.



La trésorerie des sociétés de courtage du Groupe est intégralement investie en placements financiers à court terme, essentiellement à travers le FCP April Trésorerie. Le FCP April Trésorerie est un fonds de fonds assimilable à un OPCVM de trésorerie (« équivalent monétaire ») et qui présente donc un risque en capital nul et une très faible volatilité.

9.2.3. Analyse de sensibilité

Le résultat généré par la trésorerie des sociétés de courtage du Groupe est par conséquent sensible aux variations du taux de référence monétaire l'EONIA. A titre indicatif, une variation de l'EONIA de 100 points de base en moyenne sur le premier semestre 2011 aurait eu un impact sur les produits financiers générés par cette trésorerie de 797 K€.

9.3. Compagnies d'assurance

9.3.1. Nature des risques associés

Les compagnies sont exposées aux risques financiers à la fois sur les actifs financiers qu'elles détiennent et sur les passifs financiers, y compris contrats d'investissement, qu'elles souscrivent.

Elles sont exposées au risque d'assurance à travers les portefeuilles de contrats d'assurance qu'elles détiennent.

Le Groupe est présent dans les secteurs de la Santé Prévoyance et de l'Assurance Dommages par le biais d'un portefeuille de contrats d'assurance dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- un risque court, de faible montant unitaire et à forte fréquence,
- un niveau d'expertise élevé,
- une gestion internalisée.

Les provisions techniques afférentes aux contrats d'assurance sont évaluées selon les méthodes traditionnellement utilisées et conformément au Code des assurances sur la base de traitements statistiques et actuariels.



9.3.2. Procédure de gestion des risques financiers relatifs aux compagnies d'assurance

Le portefeuille du Groupe est composé essentiellement des placements des compagnies d'assurance dont la gestion financière est confiée à une entité dédiée, April Asset Management, sous la responsabilité du directeur financier d'APRIL.

La réglementation Assurance fixe des critères stricts d'éligibilité des instruments financiers ainsi que des limites d'exposition, des règles de répartition du portefeuille entre les différents supports et des règles de dispersion des risques. En outre, il est précisé qu'aucun instrument financier à terme n'est utilisé pour la gestion des placements.

Dans le cadre de cette gestion, le Groupe n'utilise à ce jour, aucun instrument de couverture contre les risques financiers. APRIL ne détient par ailleurs aucun véhicule de titrisation (CDO ou autres) en portefeuille.

9.3.3. Exposition aux risques financiers

Risques de marché

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des actifs financiers du Groupe exposés aux risques sur les marchés actions par grande zone géographique :

EXPOSITION AU RISQUE	EUR	OPE	ETATS	UNIS	Al	JTRES ZONES	TO	TAL
ACTIONS PAR LIEU DE								
COTATION	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010
En Milliers d'euros								
Actions disponibles à la vente (1)								
Actions comptabilisées à la juste								
valeur par résultat								
Actions détenues à des fins de								
transaction								
Titres de participation disponibles à								
la vente (1)								
ACTIONS								
OPCVM actions disponibles à la	15 083	8 799	1 326	1 449	4 120	6 108	20 530	16 356
vente (1)	10 000	0 7 3 3	1 320	1 443	7 120	0 100	20 330	10 330
OPCVM actions comptabilisées à la								
juste valeur par résultat								
OPCVM actions détenues à des fins								
de transaction								
OPCVM ACTIONS	15 083	8 799	1 326	1 449	4 120	6 108	20 530	16 356
TOTAL PORTEFEUILLE	15 083	8 799	1 326	1 449	4 120	6 108	20 530	16 356
En %	73,5%	53,8%	6,5%	8,9%	20,1%	37,3%	100,0%	100,0%

(1) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été passée en résultat

A noter que ces chiffres prennent en compte l'exposition réelle sur le marché des actions et que les OPCVM sont donc traités par transparence. L'écart avec le tableau 6.4.2 (qui affiche 30 280 K€ en OPCVM actions) s'explique par la part investie en OPCVM monétaires dans le fonds dédié à la poche actions du Groupe.



• Risque de change

Le tableau ci-dessous présente l'exposition de l'ensemble des actifs et des passifs financiers du Groupe aux risques sur les marchés de change :

EXPOSITION DES	•	30 juin 2011	31	L décembre 2010		nnel en devises des
INSTRUMENTS FINANCIERS AU RISQUE DE CHANGE (1)	Valeur comptable en K devises	Valeur comptable en K€	Valeur comptable en Kdevises	Valeur comptable en K€	i 30 juin 2011	nstruments dérivés 31 décembre 2010
Actifs financiers libellés en EUR Actifs financiers libellés en GBP Actifs financiers libellés en USD Actifs financiers libellés en autres devises	29 952	479 234 32 657 3 302	100 1 470	458 678 116 1 100 4 682		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS		483 225		464 577		
Passifs financiers libellés en EUR Passif financiers libellés en GBP Passif financiers libellés en USD Passif financiers libellés en autres devises	- 6 247 -	21 565 7 170 3 116	5	25 589 6 954		
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS		24 858		26 549		

⁽¹⁾ Y compris exposition directe aux devises par l'intermédiaire des OPCVM détenus (risque de change non couvert)



• Risque de taux

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des actifs financiers du Groupe exposés aux risques sur les marchés de taux par échéance :

NATURE DES ACTIFS FINANCIERS (1)	Taux d'intérêt		Répa	rtition au 30 jui	n 2011 par éché	ance		Valeur au bilan 30/06/11	Valeur au bilar 31/12/2010
En milliers d'euros	(2)	Inf. à 1 an	Inf à 2 ans	Inf à 3 ans	Inf à 4 ans	Inf à 5 ans	Sup à 5 ans	50/00/11	51/12/2010
Obligations détenues jusqu'à leur échéance Obligations disponibles à la vente (3) Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (4)	3,67%	34 857	39 283	46 059	27 086	51 950	108 476 1 813	307 710 1 813	326 114
Obligations détenues à des fins de transaction									
Obligations non cotées (coût amorti)									
OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR	3,67%	34 857	39 283	46 059	27 086	51 950	110 289	309 523	326 114
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur									
échéance OPCVM obligations disponibles à la vente (3) OPCVM obligations comptabilisées à la juste							27	27	27
valeur par résultat OPCVM obligations détenues à des fins de transaction									
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)									
OPCVM OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR							27	27	27
Instruments dérivés passifs sujets à la									
comptabilisation de couverture Instruments dérivés incorporés sur contrats									
d'assurance et d'investissement									
Autres instruments dérivés passifs									
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS EXPOSES AU RISQUE DE JUSTE VALEUR									
Autres actifs financiers exposés au risque de									
juste valeur INSTRUMENTS FINANCIERS EXPOSES									
AU RISQUE DE JUSTE VALEUR (5)	3,67%	34 857	39 283	46 059	27 086	51 950	110 316	309 550	326 14
Obligations détenues jusqu'à leur échéance Obligations disponibles à la vente (3)	3,55%		745				23 410	24 155	28 28
Obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat (4)									14
Obligations détenues à des fins de transaction									
Obligations non cotées (coût amorti)									
OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE	0.550/							04.455	22.42
CASH FLOW	3,55%		745				23 410	24 155	28 422
OPCVM obligations détenues jusqu'à leur échéance									
OPCVM obligations disponibles à la vente (3)									
OPCVM obligations comptabilisées à la juste valeur par résultat									
OPCVM obligations détenues à des fins de									
transaction									
OPCVM obligations non cotées (coût amorti)									
OPCVM OBLIGATIONS EXPOSEES AU RISQUE DE CASH FLOW									
Instruments dérivés actifs sujets à la comptabilisation de couverture									
Instruments dérivés incorporés sur contrats									
d'assurance et d'investissement									
Autres instruments dérivés actifs									
INSTRUMENTS DERIVES ACTIFS EXPOSES AU RISQUE DE CASH FLOW									
Autres actifs financiers exposés au risque de									
cash flow INSTRUMENTS FINANCIERS EXPOSES									
AU RISQUE DE CASH FLOW (5)	3,55%		745				23 410	24 155	28 42
ACTIFS FINANCIERS EXPOSES AU RISQUE DE TAUX	3,66%	34 857	40 028	46 059	27 086	51 950	133 726	333 706	354 56

⁽¹⁾ Les créances à court terme sont supposées à moins d'un an

Les passifs financiers exposés aux risques de taux sont non significatifs.

⁽²⁾ Taux facial pondéré des nominaux (le nominal correspond à la valeur à laquelle s'applique le taux facial), ou de manière alternative le taux de rendement actuariel pondéré des coûts amortis

 $^{(3) \} N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a {\'e}t\'e pass\'ee en r\'esultat.$

⁽⁴⁾ Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la rubrique juste au dessous.

⁽⁵⁾ Le risque de taux se décompose en deux types de risques selon la typologie retenue par IAS 32 - 39 : risque de Juste Valeur (taux fixe) et risque de Cash Flow (taux variable)



Risque de crédit

L'exposition au risque de crédit peut être évaluée par la notation des émetteurs des obligations détenues :

Dans le cadre de la gestion du portefeuille obligataire des compagnies et afin de limiter le risque de crédit, des règles en termes de notation des émetteurs sélectionnés par les organismes financiers habilités ont été définies.

Le tableau ci dessous présente la répartition par notation des émetteurs des actifs financiers exposés au risque de taux.

NATURE DES ACTIFS		Répartition	au 30 juin	2011 par n	otation (1)		Valeur	Valeur au
FINANCIERS	ND	AAA	AA	A+	BBB+	Inf	au bilan	bilan
En milliers d'euros	ND	AAA	AA	à A-	à BBB-	à BBB	30/06/11	31/12/10
Obligations détenues								
jusqu'à leur échéance								
Obligations disponibles à la		400,000	00.077	04.000	07.754	0.070	331 865	254 200
vente (2)		188 999	83 877	24 868	27 751	6 370	331 003	354 396
Obligations comptabilisées								
à la juste valeur par						1 813	1 813	140
résultat (3)								
Obligations détenues à des								
fins de transaction								
Obligations non cotées								
(coût amorti)								
OBLIGATIONS EXPOSEES		188 999	83 877	24 868	27 751	8 184	333 679	354 536
AU RISQUE DE CREDIT		100 333	03 07 7	24 000	21 131	0 104	333 073	334 330
OPCVM obligations								
détenues jusqu'à leur								
échéance								
OPCVM Obligations	27						27	27
disponibles à la vente (2)	21						21	21
OPCVM Obligations								
comptabilisées à la juste								
valeur par résultat (3)								
OPCVM Obligations								
détenues à des fins de								
transaction								
OPCVM Obligations non								
cotées (coût amorti)								
OPCVM OBLIGATIONS								
EXPOSEES AU RISQUE DE	27						27	27
CREDIT								
TOTAL	27	188 999	83 877	24 868	27 751	8 184	333 706	354 563
En %	0,0%	56,6%	25,1%	7,5%	8,3%	2,5%	100,0%	

- (1) Notation de l'agence Moody's et/ou Standard & Poors
- (2) N'incluent pas les actifs disponibles à la vente dont la perte de valeur a été enregistrée en résultat de l'exercice
- (3) Hors titres détenus à des fins de transactions qui apparaissent dans la ligne suivante du tableau



Exposition au risque de crédit par le biais des opérations de réassurance :

La notation dont bénéficient les réassureurs est considérée par le Groupe comme un critère déterminant dans le choix des partenaires réassureurs car elle témoigne de leur solidité financière.

	Chiffres au 30 juin 2011 (1)							
	ND	AAA	AA	A+	BBB+	Inf à BBB	Total	
	ND	AAA		à A-	à BBB-		Total	
Total primes cédées	112	630	11 212	33 579	6 551	0	52 084	
En % des primes cédées	0,2%	1,2%	21,5%	64,5%	12,6%	0,0%	100,0%	
Rappel 31.12.2010	2,9%	0,8%	30,2%	61,1%	5,0%	0,0%	100,0%	
Nombre de réassureurs	3	1	2	12	3	0	21	
En % du nombre de réassureurs	14,3%	4,8%	9,5%	57,1%	14,3%	0,0%	100,0%	
Rappel 31.12.2010	13,0%	4,3%	17,4%	47,8%	17,4%	0,0%	100,0%	

⁽¹⁾ Notation Standard & Poors (long terme)

Risque de liquidité

La plupart des placements financiers détenus par APRIL sont admis sur une place de cotation officielle ou équivalente et présentent un risque de liquidité faible. Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers détenus par APRIL classés selon leur degré de liquidité :

VALEUR AU BILAN AU 30 juin 2011 En milliers d'euros	Actions	Obligations	OPCVM	Autres actifs	Total	En % du total	Rappel 31/12/10
Titres cotés ou OPCVM à valorisation quotidienne		333 148	66 116	31 920	431 183	89,2%	87,6%
Titres ou OPCVM à valorisation non quotidienne			43 483	5 514	48 997	10,1%	11,4%
Titres non cotés				3 045	3 045	0,6%	1,0%
TOTAL		333 148	109 599	40 478	483 225	100,0%	100,0%

Les titres dont la valorisation n'est pas quotidienne sont :

- les SCPI et OPCI,
- des OPCVM actions et gestion alternative qui sont à valorisation hebdomadaire.

Le Groupe APRIL ne connaît pas aujourd'hui de problèmes de liquidités, les actifs courants étant très supérieurs aux passifs courants. Par conséquent, aucun échéancier n'est donné à moins d'un an pour les créances et les dettes courantes.



9.3.4. Analyse de sensibilité aux risques financiers

• Analyse de sensibilité au risque de marché actions et de change

Le tableau ci-dessous reprend les résultats d'une simulation des impacts de l'évolution des marchés de change et d'actions sur l'ensemble des portefeuilles d'APRIL.

Pour les lignes d'OPCVM, l'impact a été calculé par transparence, c'est-à-dire que l'impact indirect de la composition de l'actif des OPCVM détenus (en terme de marché actions cible et de devises) a été répercuté sur le portefeuille global.

Par hypothèse, pour tous les actifs financiers exposés aux marchés actions et de change, une sensibilité de 1 a été appliquée.

SENSIBILITE DES ACTIFS FINANCIERS AU RISQUE DE MARCHE En milliers d'euros	Impact sur les ca	apitaux propres
	30/06/2011	31/12/2010
AVANT EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE	2 452	2 225
Variation de +/- 10% de l'indice CAC (1)	2 053	1 636
Variation de +/- 10% des taux de change euro / autres devises	399	590
APRES EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE	2 452	2 225
Variation de +/- 10% de l'indice CAC (1)	2 053	1 636
Variation de +/- 10% des taux de change euro / autres devises	399	590

⁽¹⁾ Impact de la variation globale des marchés

• Analyse de sensibilité au risque de taux

Le tableau ci-dessous reprend les résultats d'une simulation des impacts qu'aurait une évolution des marchés de taux sur l'ensemble du portefeuille obligataire d'APRIL.

SENSIBILITE DES ACTIFS FINANCIERS AUX RISQUES DE TAUX En milliers d'euros	Impact sur la juste	Impacts résultat	Impact sur les capitaux	Impact sur la juste	Impacts résultat	Impact sur les capitaux
En millers a earos	valeur	consolidé	propres	valeur	consolidé	propres
		30 juin 2011		31	décembre 201	0
AVANT EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE						
Variation de +/- 1% du taux de rendement sans risque	10 904	-307	10 904	11 402	-348	11 402
Dont instruments financiers exposés au risque de valeur juste	10 904		10 904	11 402		11 402
Dont instruments financiers exposés au risque de cash flow		-307			-348	
APRES EFFET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE						
COUVERTURE						
Variation de +/- 1% du taux de rendement sans risque	10 904	-307	10 904	11 402	-348	11 402
Dont instruments financiers exposés au risque de valeur juste	10 904		10 904	11 402		11 402
Dont instruments financiers exposés au risque de cash flow		-307			-348	

Les chiffres sur les instruments financiers exposés au risque de juste valeur correspondent à l'impact qu'aurait une variation des taux sur la valorisation des lignes obligataires à taux fixe détenues en portefeuille. Il a été calculé directement à partir de la sensibilité du portefeuille obligataire.

Les chiffres sur les instruments financiers exposés au risque de cash-flow correspondent à l'impact qu'aurait une variation des taux sur le total annuel des coupons prévisionnels encaissés sur les obligations à taux variable détenues en portefeuille.



9.3.5. Procédure de gestion des risques d'assurance

La politique de risque du Groupe, dont les principales orientations sont définies de manière centralisée au sein des Comités d'engagement, s'articule autour des axes suivants :

- définition d'une politique générale de souscription,
- définition de limites d'exposition et de leur usage,
- définition d'une politique de réassurance,
- suivi des différents résultats techniques,
- définition des méthodes d'évaluation des risques,
- recensement et suivi des risques placés.

Les principaux éléments susceptibles d'avoir une influence sur l'évolution de la sinistralité des compagnies d'assurance sont les suivants :

Dommages:

- branche automobile : une succession anormale de sinistres majeurs (accidents graves avec dommages corporels) ;
- branches multirisques particuliers et professionnels : une succession anormale de sinistres majeurs sur des locaux ou des immeubles (incendie ou explosion au gaz...) ou une catastrophe naturelle (tempête, séisme...).

Santé Prévoyance :

- décès dans le cadre d'un contrat portant sur de gros capitaux ;
- décès multiples dans le cadre de contrats collectifs (attentat, accident d'avion...);
- épidémie impliquant de nombreux arrêts de travail ;
- pandémie avec risque de mortalité multiple.

Ces risques sont réduits à deux niveaux :

- en amont, par la politique de souscription (très grande sélectivité dans le choix des risques, limitation de la concentration, plafonnement des seuils de rétention, application de franchises unitaires élevées);
- en aval, par la politique de réassurance (cession des risques en quote part, écrêtement des plus gros sinistres, limitation du nombre d'occurrence par événement).



Note 10 - Paiements sur base d'actions

10.1. Suivi des plans d'attributions d'options

	Plan n°13	Plan n°15	Plan n°16	Plan n°17	Plan n°18	Plan n°19	Plan n°20	Plan n°21	Plan n°22
Date du CA/Directoire Nombre total	28/04/06	10/07/06	26/04/07	26/04/07	26/04/07	24/04/08	24/04/08	23/04/09	23/04/09
d'options ayant été attribuées à l'origine	70 000	116 000	40 000	21 000	226 000	60 000	82 500	77 000	73 000*
Point de départ d'exercice des options	29/04/10	11/07/10	27/04/13	27/04/11	27/04/11	24/04/13	24/04/12	13/05/13	13/05/13
Date d'expiration	28/04/12	10/07/12	26/04/14	26/04/13	26/04/13	23/04/15	23/04/14	12/05/15	12/05/15
Prix de souscription	42,32 €	39,42 €	40,56 €	40,56 €	40,56 €	31,08 €	31,08€	22,53€	22,53 €
NOMBRE DE STOCK OPTIONS EN VIGUEUR FIN JUIN 2011	14 000	41 000	20 000	7 000	115 500	10 000	16 000	56 000	68 000
-	DI	DI	DI	DI	DI	DI	Dia	DI	Disa
	Plan n°23	Plan n°25	Plan n°26	Plan <u>n°27</u>	Plan n°28	Plan n°29	Plan n°30	Plan n°31	Plan n°32
Date du CA/Directoire Nombre total	23/04/09	22/04/10	22/04/10	22/04/10	31/08/10	21/04/11	21/04/11	21/04/11	23/06/11
d'options ayant été attribuées à l'origine	85 500*	112 500	17 500*	87 000*	180 000	157 000	37 500	75 000	25 000
Point de départ d'exercice des options	13/05/13	26/05/14	26/05/14	26/05/14	15/09/14	27/05/15	27/05/15	27/05/15	23/06/15
Date d'expiration	12/05/15	25/05/16	25/05/16	25/05/16	14/09/16	26/05/17	26/05/17	26/05/17	22/06/17
Prix de souscription	22,53 €	22,16€	22,16€	22,16€	20,16€	20,57€	20,57€	20,57€	20,30€
NOMBRE DE STOCK OPTIONS EN VIGUEUR FIN JUIN 2011	74 500	109 500	17 500	84 000	180 000	157 000	37 500	75 000	25 000

^{*} Plan conditionné à l'atteinte d'objectifs économiques.

Conformément à la norme IFRS 2, le coût des services reçus rémunéré en actions aux employés est comptabilisé dans les comptes consolidés.

A ce titre, le montant comptabilisé s'élève à 444 K€ au 30 juin 2011.

Par ailleurs, une attribution gratuite d'actions a été réalisée par le Conseil d'administration suite à la délégation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 24 avril 2008. La valeur de l'avantage accordé a été déterminée sur la base du cours à la date d'attribution et en tenant compte des conditions attachées à l'attribution.



10.2. Modèle de valorisation utilisé

Le modèle Merton, dérivé du modèle Black and Scholes, est utilisé comme modèle de valorisation.

Les hypothèses de valorisation et la juste valeur des options sont présentées cidessous :

Juste valeur des options de souscription d'actions	2011	2010
Taux de dividende	2,2%	1,9%
Volatilité	25,6%	30%
Taux d'intérêt sans risque	2,66%	2,3%
Moyenne pondérée des justes valeurs des options à date d'attribution	4,27 €	5,5 €

L'hypothèse de dividende attendu est basée sur le consensus de marché. Le taux d'intérêt sans risque est issu de la courbe des taux des obligations de l'Etat Français pour la maturité appropriée.

Note 11 - Investissements

Les dépenses d'investissement engagées au cours de la période sont directement liées aux projets de développement du Groupe. A ce titre, elles concernent principalement :

- au niveau des immobilisations incorporelles : les dépôts de marques, l'acquisition de fonds commerciaux et de droits au bail, ainsi que les développements informatiques;
- au niveau des immobilisations corporelles : les agencements et mobiliers dans le cadre du développement des réseaux de boutiques.



Note 12 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe vis-à-vis de tiers au 30 juin 2011 sont les suivants :

En milliers d'euros	Engagements donnés	Engagements reçus
Nantissements	342	40 952 (1)
Hypothèques		
Cautions	510	115
Autres	21 238	15 702 (2)
TOTAL	22 090	56 769

^{(1) :} nantissements reçus dans le cadre d'opérations de réassurance

Engagements de rachat des minoritaires :

Les engagements de rachat des minoritaires non retraités au regard des principes appliqués par le groupe concernent les sociétés suivantes:

En milliers d'euros	Part des minoritaires	Engagement de vente du minoritaire	Engagement d'achat du Groupe	Période d'option
SANO CONCEPT	45%	Oui	Oui	A compter du 01.01.2015
FLEXITRANS	30%	Oui	Oui	A compter du 01.01.2019

Les prises de contrôle de ces sociétés sont antérieures au 1^{er} janvier 2010 : par conséquent, nous avons conservé le traitement antérieur des puts. Ainsi, comptetenu de la date de leur prise d'effet, ces engagements n'ont pas été valorisés.

^{(2) :} cette rubrique comprend principalement les garanties de passif liées aux opérations d'acquisitions / cessions



Note 13 - Résultat net et dividendes

La société calcule un résultat par action et un résultat par action sur une base totalement diluée.

Le résultat par action ne tient pas compte des actions potentielles. Il est établi sur la base du nombre moyen d'actions en circulation pondéré sur la période.

Le résultat par action sur une base totalement diluée est établi en prenant en compte les actions dilutives émises au titre des plans de stock options.

Le résultat par action se présente ainsi :

	30 juin 2011
RESULTAT NET	29 467
Nombre d'actions ordinaires pondérées à l'ouverture (en millier)	40 558
Emission d'actions hors options	
Exercice d'options	10
Titres d'autocontrôle	-7
NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES PONDEREES	40 561
RESULTAT NET PAR ACTION	0,73
Instruments dilutifs : stock options	1 107
NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES PONDEREES APRES INTEGRATION DES INSTRUMENTS POTENTIELS DILUTIFS	41 668
RESULTAT NET (EVENTUELLEMENT IMPACTE DES INSTRUMENTS DILUTIFS)	
RESULTAT NET PAR ACTION DILUE	0,71

Les dividendes versés en 2011, 2010 et 2009 au titre des exercices 2010, 2009 et 2008 se sont élevés respectivement à 19 877 K€ (soit 0,49€), 17 853 K€ (soit 0,44 € par action) et 14 972 K€ (soit 0,37 € par action).

Note 14 - Evénements postérieurs à la clôture

Conformément aux modalités de Place relatives au second Plan d'aide à la Grèce, les titres grecs « Sup à 5 ans » ont fait l'objet d'une provision de 21% du nominal. A noter que les lignes portugaises ont été remboursées en juillet 2011 et qu'une partie des lignes italiennes ont été cédées en juillet 2011.

Ces événements sont détaillés dans la partie 6.4.1.

Prime sur dividendes : le groupe April est soumis à la loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2011, qui institue une prime de partage des profits (article 1er) ; loi publiée au JO du 29 juillet. Sur le plan comptable, cette loi ne crée pas d'obligation au 30 juin 2011, dans la mesure où elle n'était pas promulguée à cette date et constitue un événement postérieur à la clôture. Des discussions avec les représentants du personnel sont en cours.

IV. Rapport des commissaires aux comptes					

APRIL

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

MAZARS

131, BOULEVARD STALINGRAD
69100 - VILLEURBANNE

DELOITTE ET ASSOCIES

185 AVENUE CHARLES DE GAULLE, 92200 - NEULLY-SUR-SEINE

APRIL

Siège Social : Immeuble Aprilium – 114 Boulevard Vivier Merle 69429 LYON Cedex 03 Société Anonyme au capital de 16 357 654 € RCS LYON 377 994 553

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

April 30 juin 2011

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société April, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

April 30 juin 2011 Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1.3 qui fait référence aux nouvelles normes d'application obligatoire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Villeurbanne, le 31 août 2011

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Max Dumoulin

Emmanuel Charnavel

DELOITTE ET ASSOCIES

Olivier Rosier